



HAL
open science

Introduction générale : Les politiques publiques sociales et de soins “ en train de se faire ”, considérations épistémiques et orientation pragmatique du regard

Catherine Felix, Julien Tardif

► To cite this version:

Catherine Felix, Julien Tardif. Introduction générale : Les politiques publiques sociales et de soins “ en train de se faire ”, considérations épistémiques et orientation pragmatique du regard. Actes éducatifs et de soins, entre éthique et gouvernance, 2009. hal-03423935

HAL Id: hal-03423935

<https://hal.science/hal-03423935v1>

Submitted on 10 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction générale : Les politiques publiques sociales et de soins « en train de se faire », considérations épistémiques et orientation pragmatique du regard

Catherine Félix

Catherine Félix a travaillé dans le social, en tant qu'éducatrice spécialisée auprès de publics en souffrance. Formée en sociologie, détentrice d'un Master 2 dont le thème portait sur l'étude des interactions dans les réunions d'équipes de travailleurs sociaux, elle s'est appliquée à promouvoir dans son milieu de travail l'analyse des activités professionnelles afin d'en dévoiler les richesses et de crédibiliser les savoirs d'expérience, et ceci sous différentes formes (réalisation d'un film vidéo, organisation de journées d'études, communications, publication d'articles dans des revues électroniques). Elle est actuellement chercheur indépendant.

Julien Tardif

Julien Tardif, Sociologue, auto-entrepreneur basé à Lyon, intervenant dans les associations et instituts de formation sur les thèmes de l'action sociale et de la santé. Doctorant en sociologie (allocation de recherche Région Paca 2005-2008), Moniteur, ATER puis chargé de cours à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie Mémoire Identité et Cognition Sociale - LASMIC (2005-). Sociologue à l'ADSEA 06 au service de prévention spécialisée (2005-2010). Membre du comité d'organisation du 3d International Spring Institute, Fés, 2011 (Maroc, Faculté des Lettres, département Assitants sociaux). Membre du Comité de pilotage du congrès de l'ORSPERE/ONSMP : congrès des 5 continents « effets psycho-sociaux de la mondialisation et santé mentale : pour une écologie du lien social » du 19 au 22 octobre 2011.

« Le croisement des savoirs et des pratiques et le croisement des pouvoirs auquel il introduit, c'est la révolution copernicienne dont nous avons besoin dans la lutte contre l'extrême pauvreté, dans le sens d'un changement radical, profond entraîné par une conception nouvelle qui est la mobilisation des personnes en situation de pauvreté en tant qu'acteurs de transformations sociales. »

(Paul Bouchet)¹

« On a souvent reproché à la sociologie interactionniste, à l'ethnométhodologie, ou à la sociologie pragmatique, de travailler avec des modèles d'acteurs et de société qui rendaient mal compte de ce que l'ordre social doit à l'exercice de la force et du pouvoir. [...] L'un des enjeux qui se présentent aujourd'hui aux sciences sociales est de réintroduire ces forces et ces pouvoirs au cœur d'une théorie non réductionniste des sociétés pluralistes. »

(Nicolas Dodier)²

¹ Paul Bouchet, Président d'honneur d'ATD Quart Monde, « introduction », in Claude Ferrand (dir.), *Le croisement des pouvoirs : Croiser les savoirs en formation, recherche, action*, Les éditions de l'atelier/Editions ouvrières (Paris), 2008, p. 15.

² Nicolas Dodier, « L'espace et le mouvement du sens critique », *Annales, histoire et sciences sociales*, vol. 60, 2005/1, p. 27. Cité dans Jean-Louis Genard et Fabrizio Cantelli, « Êtres capables et compétents : lecture anthropologique et pistes pragmatiques », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 27 avril 2008, URL : <http://sociologies.revues.org/index1943.html>.

La production de connaissance sur les activités de travail

En préambule : pour une « conversion » du regard

Les deux journées d'étude « Actes éducatifs et de soins, entre Ethique et Gouvernance », qui se sont tenues il y a un peu plus d'un an, avaient pour projet d'apporter aux milieux professionnels des alternatives conceptuelles pouvant mettre en évidence à quel point les activités de soin et d'accompagnement social dépendent pour leur accomplissement de la compréhension de dimensions négligées³.

Nous visions dans ce projet un renversement de perspective, une sorte de recherche de « conversion » des points de vue d'acteurs impliqués aujourd'hui dans des confrontations pour faire valoir la légitimité de leurs interprétations, qu'il s'agisse de la responsabilité de la conduite des projets sociaux et medico-sociaux, de la part prise par les gestionnaires des établissements et services dans la réalisation des missions, ou du côté des chercheurs souhaitant renforcer la validité de leur engagement auprès des professionnels par l'ouverture de pistes de partenariats concrets.

En utilisant le terme de « conversion » nous sommes conscients de prendre le risque qu'il soit entendu comme « alignement » ou « endoctrinement ». Comme le montre dans un texte de Bernard Conein⁴ l'exemple de l'utilisation du terme de « *conversos* », dans l'Espagne de la Reconquista, le fait pour quelqu'un d'être identifié comme « *conversos* » entraînait une qualification négative ou ambiguë de l'individu, soupçonné de malhonnêteté intellectuelle ou d'hypocrisie morale. Précisons donc que nous entendons « conversion » ici dans les deux sens imbriqués de « se convertir à une idée » et de « se retourner » dans la mesure où notre projet voulait appeler à une sorte de mouvement de « retournement » : retournement sur soi pour les professionnels via l'apport scientifique des analystes, mais aussi changement de polarité entre une recherche académique qui impose des grilles d'explication sur la nature des phénomènes, et l'enquête que mène le praticien au quotidien pour remplir sa mission.

Nos choix théoriques nous conduisent à inverser les priorités et à partir des activités concrètes, situées et du type de connaissance qui les rendent possible. C'est cette option qui nous semble propre à permettre de produire des définitions qui rendent aux actes professionnels, qu'ils soient éducatifs ou de soins, la spécificité que leur retire des lectures purement instrumentalistes, déconnectées des situations vécues.

L'engagement pragmatique⁵ que l'on retrouve dans de nombreuses interventions de ces Actes, notamment en plénière, peut être conçu comme une contestation du rôle

³ Nous remercions pour leurs conseils et relecture bienveillante Bernard Conein, Carole Gayet, Marcel Henaff, Francis Milliasseau, Bertrand Ravon et Virginie Tournay d'une première version de ce texte d'introduction au colloque.

⁴ Bernard Conein, « Nommer les groupes, appartenance et cognition sociale », *Sociologie et cognition sociale*, Presses Universitaires de Provence, pp. 81-102, 2005.

⁵ Parmi les coorganisateur de notre colloque (avec l'Institut Interdisciplinaire en Sciences Sociales - IRISSO de Paris Dauphine, la *Revue du Mauss*, le Centre d'Etude et de Recherche des Sciences Administratives et Politiques - ASSAS, Université Panthéon, Paris II, la revue *Sociographe* et l'Observatoire Régional des Métiers de la Région PACA), les équipes du Groupe de Sociologie Politique et Morale - EHESS Paris et du Groupe de Recherche sur l'Action Publique de l'université Libre de Bruxelles, ont organisé un colloque à Bruxelles sur le « tournant pragmatique » dans l'analyse des politiques publiques. Ce colloque a fortement contribué à orienter notre démarche d'analyse depuis la constitution du conseil scientifique et l'élaboration collective de l'appel à communication. Nous les suivons également sur les questions sémantiques, de préférer la notion de regard/sensibilité

souverain joué par la théorie de la connaissance dans les sciences sociales. Ce rôle souverain conduisant à provoquer une sorte d'« intimidation » vis-à-vis de toute tentative d'incursion des non-chercheurs dans l'élaboration de leur connaissance et dans sa transmission sous une forme publiée.

Nous pensions aller ainsi dans le sens d'un « ennoblissement »⁶ du quotidien, de l'ordinaire et de ce qui est trop souvent considéré comme trivial par nombre d'experts assermentés. Malgré les efforts déployés, cet engagement premier a trouvé ses limites. L'analyse de ces limites nous apparaît aujourd'hui devoir entrer dans le retour que cette introduction prétend faire sur le vécu de l'événement. Car mettant au cœur de notre projet scientifique la nécessité de nous appuyer sur les ressorts concrets de l'action, comment faire l'impasse, dans ce travail d'analyse que nous menons *a posteriori*, sur ce que l'événement du colloque – son anticipation, son déroulement et ses suites – nous livre sur la pertinence pour un public de professionnels des analyses proposées au regard des épreuves ordinaires du travail qu'ils rencontrent. Il est donc important de rappeler en introduction de cette publication, dans quel contexte se sont inscrites ces deux journées d'étude en direction des professionnels du soin et du social.

Un projet de « communauté épistémique »

A l'origine de l'événement, avait été proposé et débattu dans certains espaces de réflexion informels l'opportunité d'équiper l'ADSEA 06 d'une instance de recherche appliquée, pouvant offrir aux praticiens et aux responsables des possibilités d'analyse de leurs activités dont la production aurait été le résultat d'un croisement des savoirs de terrains avec des méthodologies issus des travaux sociologiques contemporains sur l'action sociale et médico-sociale.

Cette approche renvoie à des orientations qui mettent en évidence la pertinence de s'intéresser à la dimension sociale de la connaissance⁷ et plus précisément aux conditions de possibilité d'une co-production de savoirs dans le cadre de « communautés scientifiques élargies » pour reprendre ici la terminologie d'Yvar Oddone⁸, précurseur dans les années 70 d'une analyse du travail portée par des collectifs formés d'ouvriers et de chercheurs.

Ce colloque ne devait pas être une fin en soi. De l'événement symbolique du colloque comme initiant une volonté de rapprochement et de mise en commun de deux univers (recherche universitaire et monde professionnel) ayant chacun leur logique de description du monde, devait surgir les fondations d'une sorte de « communauté épistémique », c'est-à-dire une communauté de savoirs réunissant des individus collaborant et interagissant afin de produire des connaissances. Selon la

« pragmatique » à « pragmatiste » pour les mêmes raisons : la majorité des contributions faisant l'économie d'un retour sur ce que nous devons à la philosophie pragmatiste américaine. Fabrizio Cantelli, Marta Roca i Escoda, Joan Stavo-Debauge, Luca Pattaroni, *Sensibilités pragmatiques. Enquête sur l'action publique*, Editions Peter Lang, 2009, p. 13. Nous renvoyons à la publication de Jean-Pierre Cometti pour mesurer notre dette notamment envers John Dewey : Jean-Pierre Cometti, *Qu'est-ce que le pragmatisme ?*, Gallimard, Col. folio essais, 2010.

⁶ Sandra Laugier et Claude Gautier, *L'ordinaire et le politique*, PUF, 2006.

⁷ Nous remercions Bernard Conein de nous avoir introduits aux questions d'une épistémologie sociale de la connaissance, venant corroborer des « intuitions » issues de nos rencontres avec les professionnels. Nous renvoyons à l'ouvrage qu'il a coordonné avec Alban Bouvier, *L'épistémologie sociale, une théorie sociale de la connaissance*, Edition de l'EHESS, Raisons pratiques n°17, 2007.

⁸ Oddone Yvar, *Redécouvrir l'expérience ouvrière*, Sociales éditions, 1981.

définition de Camille Roth⁹ « ces diverses tâches de production de savoirs sont traditionnellement décrites par le biais des communautés épistémiques, c'est-à-dire des groupes d'individus travaillant sur des sujets partagés, dans un but commun de construction de connaissances ». C'est sur la potentialité de pouvoir mettre à l'épreuve ce dispositif que s'est construit l'ensemble du projet.

Clarifier les implicites de la notion d'« Auto-reflexivité »

Nous mettons donc au centre de nos questionnements aujourd'hui, le constat d'un malentendu portant vraisemblablement sur les modes normatifs selon lesquels a été interprété un tel projet collaboratif de co-construction et de partage de la connaissance. En d'autres termes, pourquoi l'éventualité d'un partage des savoirs, approché selon des modalités de transmission et de production non hiérarchiques, reste-t-il ressenti comme un « risque » devant être canalisé par de nombreuses restrictions à la communication ?

Il semble que cette difficulté ait à voir avec les règles sociales implicites qui continuent à encadrer les représentations de la manière traditionnelle de « produire la connaissance », et qui se faisant, en délivrent une vision formaliste qui restreint l'accès à son élaboration. De la même manière que sont clivés dans notre société les modes acceptables sous lesquels on peut se voir reconnu comme « capable », ne pouvons-nous pas voir dans les frilosités qu'a suscitées le projet d'une « communauté épistémique », la marque d'une division du travail cognitif qui ne se limite pas à la dualité « expert/novice »¹⁰ ?

Il nous paraît évident que les acteurs professionnels en attente dans leur ensemble de compléments de formation technique, ou d'outils de gestion prospective, selon les modalités habituelles du perfectionnement professionnel (ce que l'on appelle l'actualisation des connaissances), ne se sont pas véritablement autorisés à entrevoir d'alternative à ces modalités classiques d'appropriation de connaissances. Nos partenaires chercheurs quant à eux considèrent pour la plupart que la connaissance est attachée à des théories et à des écoles de pensée. Ils pratiquent la collaboration à l'intérieur de leur propre univers, mais les formes d'un échange avec des communautés de pratiques restent encore à faire évoluer, dans un horizon plus largement coopératif.

La définition de ce que signifierait développer une recherche pour/dans ou sur le travail social – le choix de la préposition fait partie du débat – a fait l'objet de récentes confrontations¹¹ entre divers acteurs associatifs de la formation professionnelle

⁹ Camille Roth, « Réseaux épistémiques, formaliser la cognition distribuée », *Sociologie du travail*, Janvier 2008.

¹⁰ Nous renvoyons au compte rendu du séminaire en ligne *Expertise et société civile*, Séminaire organisé par le Centre de Philosophie du Droit (ULB) et le Réseau « interdisciplinarité et société » (CReSPO et SIEJ-FUSL), dans le cadre de leurs recherches communes sur la société civile, le 16 octobre 2003 à l'Université Libre de Bruxelles sur *Les figures et les lieux de l'expertise*, en ligne : www.philodroit.be/IMG/rtf/expertise.rtf.

¹¹ « Existe-t-il ou même peut-il exister, une recherche en travail social ? La Question divise, comme les deux contributions que nous publions cette semaine. L'association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociale (Acofis) - par la voix de Manuel Boucher, Mohamed Belqasmi, Régis Pierret et Gérard Moussu -, ainsi que le sociologue Michel Chauvière répondent clairement par la négative. De son côté, Stéphane Rullac, chargé de recherche à Buc Ressources et membre du centre d'étude et de recherches appliquées, explique à quelles conditions une telle recherche lui paraît possible ». Collectif, « Travail social quelle recherche ? », *Actualités sociales hebdomadaires*, 2 Avril 2010, n°2653.

engagés dans la promotion de recherches spécialisées visant à éclairer analytiquement les missions et leurs déclinaisons.

De manière globale les déclarations d'intention de certaines parties prenantes à ce débat, acteur individuel ou acteur collectif organisé en association de valorisation de la recherche en travail social, visent à promouvoir le rôle principalement politique des éclairages théoriques venant à l'appui des logiques professionnelles. Est laissé dans l'ombre l'une des deux questions principales du colloque qui nous a réunis à Nice, le chemin qui va :

- du souci, de la gêne occasionnée – mais et c'est d'importance – encore non politisée, du praticien, que l'on qualifiera de sensibilité, inquiétude face à l'absence de réponse évidente à la question sociale et sanitaire...
- ... jusqu'à l'engagement public proprement politique.

Ce sera l'objet de la deuxième partie de cette introduction. L'accent mis sur « l'auto-réflexivité » de la production de connaissances dans le contexte de ces démarches nécessite pourtant de notre point de vue un examen attentif des conditions de possibilité d'une participation effective des professionnels à une communauté de savoirs. En amont, à notre avis, n'est jamais posée comme fondamentale dans ces débats la question clé de ce qui compte pour une communauté de travail comme « connaissance ». Or en accord avec le souci de rendre compte de « l'action située » comme dépositaire du sens des pratiques, qu'il s'agisse de travail ou de recherche, la définition collaborative de « ce qui compte comme savoir » ne peut se réaliser si les conditions de la mise en commun des différentes représentations sur cette question ne sont pas remplies. Nous serions alors à même de véritablement sortir du modèle de l'apprentissage instructionnel, descendant pour aller vers l'apprentissage collaboratif, horizontal.

Comme l'ont montré certaines expériences issues des modélisations de l'« organisation apprenante » au sein des entreprises innovantes, la mise en place des réseaux d'échanges de savoirs permet à chacun de s'auto-former de manière individuelle et informelle tout en s'appuyant sur des collectifs. Une des formes de ces expériences consiste à co-produire des savoirs sur les activités de travail et sur les contextes de leur effectuation, en se basant sur les témoignages directs des praticiens. Cela demande à chacun d'entrer dans une démarche de responsabilité qui est la contrepartie de la participation « égalitaire ». Cette démarche de responsabilité consiste à « apprendre à apprendre de l'autre » et de sa perspective et non à produire de nouvelles hiérarchies dans un secteur où l'exécutant ne se voit pas reconnu comme détenteur de solutions politiques, faute d'espace de débats démocratiques. Les dispositifs de supervision dans les équipes tendent à jouer un rôle proche de celui que nous proposons, d'espace pour construire des consensus qui forment des étayages à la pratique.

Il existe aussi, en particulier dans les approches sociologiques et pluridisciplinaires des activités professionnelles (recherches du réseau langage et travail, pôle recherche en ergonomie et psychologie du travail du Conservatoire National des Arts et Métiers - CNAM) comme dans la sociologie clinique¹², des expériences apparaissant comme des tentatives de redistribuer la connaissance selon des modalités collaboratives, non

¹² *Les cahiers du réseau Langage & Travail*
<http://www.langage.travail.crg.polytechnique.fr/publications.htm>. La revue *Travailler* éditée par le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), *Revue Internationale de Psychopathologie et Psychodynamique du travail*, <http://www.cnam.fr/psychanalyse/recherche/revue/>. Pour la sociologie clinique : Vincent De Gaulejac P. Roche et Fabienne Hanique, *Sociologie clinique, enjeux théoriques et méthodologiques*, Toulouse, Érès, 2007.

hiérarchiques et communautaires (recherche-action ou interventions sociales auprès d'équipes ou de service).

Nous ne voulons en aucun cas les ignorer. Mais il importe de distinguer entre les finalités de collectifs d'analyse du travail voués à la recherche de solutions pratiques et/ou de production de normes et de régulations professionnelles et une communauté de coproduction de connaissances dont l'organisation est indexée à des critères précis de fonctionnement démocratique.

Ce changement de modèle met l'accent sur la nécessité de construire ce qu'Helen Longino¹³ appelle « une égalité tempérée » (*tempered equality*) entre les membres d'une communauté de recherche ayant pour visée la construction de savoirs par la coopération. Cette « égalité » renvoie à la distribution appropriée d'une « autorité intellectuelle »¹⁴ à distinguer de l'« autorité cognitive » (détention de savoirs rattachés à des domaines particuliers de connaissance, ce que nous désignons généralement par « expertise »). L'autorité fondée sur l'expertise doit donc se distinguer de l'autorité intellectuelle, celle de tous ceux qui participent à la discussion. A travers cette distinction, l'auteure souligne le fait que la distribution cognitive inégale des capacités et des connaissances parmi les membres d'une communauté ne signifie pas que ceux-ci seront « dégradés » de leur autorité intellectuelle dans le groupe.

Par ailleurs, l'autorité basée sur la connaissance en général doit préserver son autonomie par rapport à l'autorité sociale (de ceux qui disent les règles). Une des difficultés qui nous paraît pouvoir être repérée dans ces dispositifs associatifs militants en faveur de la promotion d'une recherche spécialisée, consiste dans l'impossibilité de mettre en place des formes nouvelles de circulation du savoir car elle ne fait que déplacer sans la remettre en cause la distribution inégale de l'autorité. En d'autres termes, le praticien reste uniquement praticien, et demeure soumis à une posture « déférentielle » quant au praticien devenu chercheur, il a définitivement quitté sa communauté d'appartenances première.

Repenser l'institution à partir des « équipements réflexifs » de l'action

Fidèles à nos propositions de reconnaître aux pratiques situées un rôle central dans le développement des connaissances « expertes », notre objectif est maintenant de saisir à travers les contributions quels sont les axes majeurs sur lesquels pourrait s'appuyer une analyse partagée. Nous nous intéressons dans cette partie aux équivoques de la notion de gouvernance dans ces secteurs d'activité. Le titre du colloque « Actes éducatifs et de soin entre Ethique et Gouvernance » peut être compris comme un questionnement sur le rapport, possible ou impossible, entre deux modes de rationalité qui gouverneraient « l'équipement » des activités dans les secteurs du soin et du travail social.

Une tension se présente en effet entre d'un côté une rationalité gestionnaire adossée à un programme de développement d'outils d'expertise dans un horizon prospectif et prescriptif qui prédomine chez les décideurs et les responsables, et qui

¹³ Helen Longino, *The fate of knowledge*, Princeton University Press, 2002.

¹⁴ « L'autorité intellectuelle recouvre moins la question de la possession de connaissances, que le fait d'avoir des outils intellectuels et cognitifs d'observation, de synthèse ou d'analyse qui rendent quelqu'un capable de faire des commentaires sur des questions qui concernent ce que l'un peut connaître et l'autre ignorer », Helen Longino, *The fate of knowledge*, Princeton University Press, 2002. Note page 133 traduite par nos soins.

omet d'interroger les conditions concrètes de leur application, et de l'autre, une rationalité « pratique et morale » qui prédomine quant à elle dans l'activité ordinaire des praticiens.

« L'action en train de se faire » : l'équipement réflexif et la coordination dans l'action située

A ces deux types de rationalité, semblent correspondre d'une part des structures formelles de gouvernance et d'autre part des structures informelles de coordination, qui auraient pour effet de construire des formes alternatives de gouvernance. Plusieurs communications ont proposé des clarifications sur la façon dont des nouvelles modalités de « gouvernance » déplacent les lieux attendus de son élaboration. Ce déplacement se retrouve sous différents arguments, en particulier dans l'étude des formes de médiations par lesquelles le sens se construit localement, vient nourrir ou infléchir une politique globale, sociale ou de santé. Dans cette mesure, ces arguments relaient notre proposition de l'appel à communication d'aborder l'institution par l'étude des activités et de « l'action en train de se faire »¹⁵. Penser à partir de « l'action en train de se faire », et non à partir d'entités ou de frontières préalablement définies (Etat - association - élus locaux / professionnels et usagers / organisation - environnement...), c'est éviter de figer les gouvernances associatives dans une conception macroscopique de ces phénomènes, appréhendable suivant une logique descendante, sans acteurs concrets et sans considération sur les modalités de « coopération - coordination » entre les personnes et les objets techniques.

Issue d'une tradition de recherche depuis les années 80 croisant les perspectives en ethnographie de la communication, anthropologie (et psychologie) cognitive, sociologie pragmatique..., l'entrée par « l'action en train de se faire » revient, pour notre cas d'étude, à étudier les dispositifs de prise en charge des bénéficiaires de l'action sociale et médico-sociale à partir d'une analyse située, du travail des « actants » (humains et non humains), qui en forgent la réalité par leurs actions quotidiennes. Cette orientation ne prédéfinit ni l'environnement institutionnel, ni le degré de normativité qui pèse sur l'action des personnes, ni la nature des entités (humaine et non humaine) prenant part à la configuration de ces dispositifs. La définition des entités mobilisables devient justement l'objet d'analyse.

Ces approches se développent dans un contexte déjà bien décrit par la sociologie de l'action publique, celui d'une modification de la régulation des politiques publiques – vers plus de délégation, d'externalisation des missions de l'Etat entraînant une multiplication des acteurs et des logiques d'intervention à coordonner. S'y ajoute une visée « épistémologique » qui déplace la focale des associations et autres institutions aux pratiques qu'elles engendrent.

¹⁵ Nous remercions Jean-Marc Weller qui, lors d'un conseil scientifique préparatoire de l'événement, a synthétisé dans cette formule les intentions à la fois méthodologique et théorique qui nous fédéraient. En affinité avec les perspectives défendues lors du colloque déjà cité de novembre 2007 à Bruxelles, « Même si elles prennent distance avec la définition jugée trop étroite, stratégiste et souvent institutionnelle des politiques publiques, les sensibilités pragmatiques [...] s'éloignent de l'horizon théorique qui emprunte le seul langage de l'intérêt, de la stratégie et du conflit. Les approches pragmatiques privilégient l'analyse de l'action publique en train de se faire sans préjuger de ses sites et de ses arènes sans limiter *a priori* la liste des personnes qui y prennent part et des choses qui s'y trouvent mise en forme ou travaillées ». Fabrizio Cantelli, Marta Roca i Escoda, Joan Stavo-Debauge, Luca Pattaroni, *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*, Editions Peter Lang, 2009, p. 13. Nous renvoyons à la publication de Jean-Pierre Cometti pour mesurer notre dette notamment envers John Dewey : Jean-Pierre Cometti, *Qu'est-ce que le pragmatisme ?*, Gallimard, Col. folio essais, 2010, p. 25.

Pour beaucoup d'intervenants, un tel projet suppose qu'une approche de l'institution par l'activité prenne donc en compte la façon dont les pratiques sont équipées au moyen d'objets, d'outils, de procédures et de technologies cognitives (documentations, appareils numériques, instruments de mesure, affichages...). Il s'agit alors de caractériser la variété de ces modes d'équipement par la façon dont ils interviennent dans l'ajustement des actions¹⁶.

Parmi ces équipements une place particulière doit être accordée à ce que nous proposons d'appeler des « équipements réflexifs » dont ceux décrit par Bertrand Ravon dans sa conférence inaugurale, qui sont le support d'un « retour réflexif sur l'action » (analyse de pratique, supervision...). Nous entendons par « équipement réflexif » l'action des outillages intellectuels ou des technologies cognitives sous forme d'aides externes à la pensée. Nous nous démarquons donc de la problématisation depuis leurs « effet sur » le niveau local de la coordination (Lacoumes/Legales, 2005). Pour nous ces équipements « réflexifs » ne se réduisent pas à des équipements normatifs car ils sont des supports publics à la réflexion, au raisonnement, à la décision et à la mémorisation des acteurs.

Les équipements réflexifs investis collectivement sont en quelque sorte les traces/indices matériels qui nous invitent à partir de la communication de Christian Laval et Emmanuel Renault à ne pas confondre le « métier », c'est-à-dire la configuration institutionnelle et historique d'une profession à un moment donné et la « professionnalité » « qui tient souvent à l'idée que les praticiens se font de la fonction sociale de leurs compétences fondamentales » qui reste toujours un opérateur d'analyse « critique » du travail tel qu'il est défini dans le règlement ou les conventions effectivement en vigueur.

Une gouvernance appuyée sur les équipements réflexifs changerait non seulement la façon dont les procédures pourraient être appliquées mais surtout la manière dont le savoir est élaboré et transmis en reconnaissant à chacun la capacité par l'expérience de construire de la connaissance. Une partie de ces idées s'éclaire dans les communications qui abordent l'expression des usagers ou le témoignage public comme type de support du politique qui favorise l'innovation sociale en permettant à un sens du commun d'émerger sous forme de communautés réflexives.

Les perspectives socio-historiques : « l'action en train de se faire » n'est pas l'éloge du « présentisme »

Deux communications du colloque décrivent l'évolution de l'acte de soin dans une perspective historique depuis les années 1960. En avant propos il nous semble important de rappeler que les propositions méthodologiques et épistémologiques présentées en amont sont tout à fait en adéquation avec un regard décentré par le recul que nous apporte l'histoire.

« Si un des traits caractéristiques de la sociologie pragmatique est précisément d'ancrer les structures spatio-temporelles dans l'action plutôt que de les poser en extériorité comme cadre de l'analyse, [il s'agit aussi]

¹⁶ Toujours en lien avec le colloque de Bruxelles de 2007, nous indiquons qu'une perspective épistémologique sur les « instruments de l'action » autour de l'ouvrage de Patrick Legales et de Pierre Lascoumes, *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, 2005 et de ses suites, diffère de notre orientation au sens où le prisme du pouvoir à la fois central et défini en amont de l'enquête sociologique contredit un principe central du regard pragmatique : le traitement toujours « situé » des réponses aux incertitudes de l'action dans la « coordination » des actants impliqués. « La coordination, concept essentiel qui ne rend pas compte d'un ordre établi ou reproduit mais d'une mise en ordre restant douteuse et problématique ». Laurent Thevenot, *L'action au pluriel, sociologie des régimes d'engagement*, La découverte, 2006.

d'éviter l'enfermement potentiel dans les limites de la situation. En cherchant une voie de sortie du situationnisme méthodologique, [une reformulation de l'action en train de se faire dans une sociologie de la temporalité de l'action publique] ces travaux se sont engagés dans une série d'explorations pour rendre compte de logiques d'action dans une temporalité plus longue. [Et de poursuivre] La question de savoir sous quelles conditions et dans quelle mesure le passé informe le présent » [doit être investie, or] soit cette question ne se donne pas à penser, soit elle est dissoute par le postulat d'une contrainte historique-institutionnelle. Le recours à l'histoire dans l'analyse des politiques publiques ambitionne explicitement de montrer que l'action publique est redevable d'une histoire qui la contraint. »¹⁷

Dans sa communication Jean-Christophe Coffin s'intéresse au registre – historiquement situé sur la période 1950-1970 – de l'interpellation de « l'Etat » alors convoqué à partir de la « critique »¹⁸ de la « condition asilaire » privant les aliénés de leur liberté. Le rapport du professionnel (ici du psychiatre) à l'utilisateur est porteur d'une expérience politique dans le sens où se pose la question de la liberté du patient et du positionnement du soignant face à une question déontologique. Une manière de répondre à cette question est le mode de l'engagement « réflexif » collectif autorisé par la création de communautés hétérogènes rassemblant des théoriciens des sciences sociales, des représentants du monde associatif et des praticiens.

Benoit Eyraud, retrace « le mouvement de déshospitalisation du traitement de la maladie mentale » approché par l'évolution de l'équipement juridique de la prise en charge collective de ceux qu'on appelle, depuis la réforme de 2007, les « majeurs protégés ». Il démontre que l'équipement juridique de l'action ne doit pas nécessairement être pensé à partir de « ses effets » cadrant/contrainant sur la coordination locale, mais au contraire comment l'engagement réflexif des acteurs associatifs au niveau local produit une transformation de la portée et de l'efficacité sociale du « droit des incapacités », qui devient dès lors un équipement central de la politique de déshospitalisation psychiatrique, bien que non planifié ni théorisé par le haut. Encore une fois il ne s'agit pas pour reprendre l'expression de Pascale Laborier et Dany Trom de tomber dans le « situationnisme méthodologique » qui n'analyserait pas les entités agissantes comme l'Etat. Mais ce dernier, à nouveau convoqué ici, se caractérise par le jeu laissé à l'interprétation dans le « pouvoir agir » des acteurs locaux. Il ne s'agit donc pas de réduire le droit comme équipement à son caractère « prescriptif » mais de laisser la porte ouverte à d'autres interprétations.

Le « témoignage » et le « plaidoyer » comme modalités de l'équipement réflexif de l'action

La nécessité de comprendre les pratiques professionnelles comme « imbriquées aux débats publics qui parcourent le monde social » (Jean-Christophe Coffin) fait écho à la définition du politique par Georg Simmel, reformulée par Isaac Joseph, comme « à venir dans le vocabulaire de l'entente et de la mésentente entre participants convoqués par un problème public » sans définir *a priori* l'échelle

¹⁷ Pascale Laborier et Danny Trom, « Introduction », Pascale Laborier et Danny Trom (dir.), *Historicités de l'action publique*, PUF, CURAPP, 2003.

¹⁸ Nous référons à la « topique de la dénonciation » de Luc Boltanski, dans son ouvrage *La souffrance à distance*, 1993.

d'analyse où se jouerait le politique et sans clore également d'emblée les actants concernés et impliqués¹⁹.

Dans la présentation que Céline Maury fait du fonctionnement d'une offre de soins « périphérique », la Mission de Médecins du Monde en France, pour des personnes en très grande précarité, est mise en avant la dimension du « plaidoyer » comme rôle politique de l'association. Ainsi « le devoir de témoignage » et de mise en visibilité dans l'espace public des problèmes humanitaires est conçu comme étroitement lié à l'action de terrain et à l'expertise qui la sous-tend (la charte éthique de Médecins de Monde).

En reprenant les analyses de Helen Longino présentées plus haut et la communication proposée ici par Rod Watson : l'expertise est ainsi non plus travaillée à partir d'une « autorité cognitive » de type statutaire qui a souvent tendance à rabattre ce qui « doit-être » sur ce qui « est »²⁰ (modèle descendant) mais bien d'une notoriété acquise dans la capacité d'acteurs comme Médecins du Monde à produire de la connaissance « intellectuelle » remontant de l'expérience de terrain (modèle ascendant). Il s'agit d'une sociologie de l'engagement public qui décrit la faculté acquise par un collectif à « porter la voix des acteurs faibles »²¹ par une analyse de « l'équipement réflexif » de cette voix depuis l'expérience acquise dans la pratique militante ou professionnelle. Le processus étant le suivant : rendre compte de ce que l'on fait au quotidien et envers qui on intervient, en produire une connaissance souvent à partir du témoignage des usagers et de leurs proches²² comme support d'activation du « concernement »²³, pour comprendre l'émergence d'une « arène publique démocratique » par la « publicisation » du traitement indigne réservé à leurs publics, pour lesquels ils sont souvent l'unique recours.

Ainsi « il ne s'agit pas tant d'insister [une énième fois] sur l'importance du poids des mobilisations citoyennes, c'est-à-dire de l'engagement dans l'explication du traitement de ces questions, que de préciser ce qu'il en est des processus qui les font advenir en apportant une contribution à la compréhension de l'activation des publics

¹⁹ Joseph Isaac, « Le ressort politique de l'assistance, le moralisme et l'expérience de l'induction morale (à propos de Simmel et de l'ethnographie des SDF) », in Collectif, *Trajectoires représentations politiques publiques : les SDF*, Articles de recherche, 2003, p. 212.

²⁰ Nous renvoyons ici à l'analyse « sémantique » des institutions proposée par Luc Boltanski dans son dernier ouvrage : « nous considérons en effet d'un côté, que la critique ne prend sens que par rapport à l'ordre qu'elle met en crise, mais aussi, de l'autre, que les dispositifs [ou équipement] qui assurent quelque chose comme le maintien d'un ordre ne prennent tout leur sens que si l'on voit qu'ils sont adossés à la menace constante, quoique inégale selon les époques et les sociétés, que représente la possibilité de la critique ». Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, 2009, pp. 92-93.

²¹ Sur cette problématique de la manière de relayer la voix diminuée, inaudible des personnes fragilisées, nous renvoyons aux ouvrages de Guillaume Le Blanc, *Vie ordinaire vie précaire*, Seuil, couleurs des idées, 2007, et *L'invisibilité sociale*, PUF, pratiques théoriques, 2009. L'analyse du blocage de ce processus comme une expérience de « dépossession de soi » est aussi proposée dans l'ouvrage de Sandra Laugier, Albert Ogien, *Pourquoi désobéir en démocratie*, La découverte, 2010.

²² Un exemple marquant d'une commande institutionnelle par une haute autorité, fondée sur le « témoignage » et donc la visée ascendante de la production de connaissance : le rapport de Véronique Ghadi, Claire Compagnon, *La maltraitance ordinaire dans les établissements de santé, étude sur la base de témoignages*, 2009. En PDF sur le site de la Haute Autorité de Santé http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_915259/un-etat-des-lieux-fonde-sur-des-temoignages-d-usagers-et-de-professionnels-la-maltraitance-ordinaire-dans-les-etablissements-de-sante-etude-de-claire-compagnon-et-veronique-ghadi.

²³ Notion utilisée à notre connaissance en sociologie pour la première fois par Luc Boltanski et reprise ici par Carole Gayet dans sa communication. Ces deux auteurs lui accordent une tonalité morale et affective sur laquelle nous reviendrons en troisième partie de l'introduction.

[du] comment se réalise “la *conversion*²⁴ de difficultés d’ordre privé ou de malaises vécus en silence, en problèmes publics ?” » (in Daniel Cefaï, 1996, p. 55)²⁵.

Par la reprise de la « voix des acteurs faibles » nous entendons aussi nous solidariser avec la problématique de recherche développée dans un colloque paru en 2008²⁶ qui fait un pari pragmatique pour le champ de la recherche sur l’action publique : celui de pouvoir ethnographier donc analyser les conditions de possibilité de la remontée de la perspective de de « l’acteur faible » au delà de la relation intersubjective entre le professionnel et son public dans les orientations politiques portées par les institutions²⁷. Il s’agit de qualifier ainsi un programme de recherche sur la « réflexivité des institutions » développé également dans une publication en 2007 sous la direction de Jean-Louis Génard et Fabrizio Cantelli²⁸. Il s’agit ainsi ni plus ni moins de décrire comment rationalité « pratique » et « morale » et « rationalité gestionnaire », pour reprendre notre terminologie, peuvent trouver des points de liaison/discussion, et ne pas supposer l’affrontement systématique des perspectives dans une sociologie (uniquement) agonistique du social.

Dans son analyse du travail des « cadres de proximité » Philippe Hirlet propose d’utiliser la notion de « traduction »²⁹ comme modélisation du rôle de médiation du [salarié] cadre entre injonctions des directions à la nécessité de transcrire les logiques d’acteurs dans un langage d’expertise managériale et la perspective des praticiens au plus près des publics. L’objet de l’étude est la difficulté d’harmonisation cognitive à laquelle répond ce travail de traduction portant sur l’écart entre des logiques extérieures aux activités et les implicites attachés aux modalités d’interventions des praticiens. « Ils réinterprètent sans cesse les aspirations et les stratégies des salariés, ils arrangent les injonctions faites par l’équipe de direction. En bref, ils veillent à la conciliation des buts de l’organisation et des individus » (Philippe Hirlet).

Dans une démarche similaire de visibiliser des dispositifs de médiation des conflits de rationalité, et dans une approche critique du paradigme médical, Maryvonne Charmillot et Marie-Noëlle Shurmans opposent au « modèle bio-médical » objectivant un « modèle psycho-social » alternatif actualisé dans la rencontre thérapeutique comme « lieu intermédiaire où les soignants occupent *de facto* un rôle de médiateurs [...] qui implique un travail de composition ». Dans ce type de rencontre, ce qui rend ce travail de composition possible c’est « la reconnaissance réciproque des partenaires en tant que producteurs d’un savoir et d’un faire ».

²⁴ Souligné par nous.

²⁵ Philippe Brunet, « De l’usage raisonné de la notion de “concernement” : mobilisations locales à propos de l’industrie nucléaire », *Natures, sciences, sociétés*, 2008, vol. 16, n°4, pp. 317-325. Nous renvoyons avec l’auteur, aux travaux de Daniel Cefaï : Daniel Cefaï, *La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques*, Réseaux, 75, pp. 43-66, 1996. Daniel Cefaï, *Qu’est-ce qu’une arène publique ? Quelles pistes pour une approche pragmatiste ?*, in Daniel Cefaï, Isaac Joseph (éd.), *L’Héritage du pragmatisme. Conflits d’urbanité et épreuves de civisme*, La Tour d’Aigues, Éditions de l’Aube, 2002, pp. 51-82.

²⁶ Jean-Paul Payet, Frédérique Giuliani, Denis Laforgue, *La voix des acteurs faibles, de l’indignité à la reconnaissance*, presses universitaires de Rennes, coll. Le sens social, 2008. Consulter l’introduction sur le site de l’éditeur <http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=1784>.

²⁷ On trouvera des arguments plus détaillés de cette question centrale dans la discussion de Bernard Conein concernant les « éthiques du *care* » comme « politique paradoxale » et dans la conclusion de notre propos.

²⁸ Fabrizio Cantelli et Jean-Louis Génard (dir.), *Action publique et subjectivité*, collection droit et société Maison des sciences de l’homme LGDJ, n°46, 2007.

²⁹ Notion théorisée par la sociologie française des sciences et des techniques. Se reporter à Madeleine Akrich, Michel Callon, Bruno Latour, *Sociologie de la traduction, textes fondateurs*, presses de l’Ecole des Mines de Paris, coll. Sciences sociales, 2006.

Nous quittons un temps cette invitation à une sociologie du « concernement », dont nous reprendrons plus avant dans notre dernier argument les déplacements qu'elle permet, pour investir les ressorts moraux de l'action, et la question de « l'éthique » comme deuxième mot clef choisi dans le titre de ce colloque.

Arrêtons-nous sur le moment de la coordination qui est étudié dans les communications de la séquence sur l'action partenariale. Nous retrouvons dans la contribution de Philippe Lyet l'intérêt porté à l'articulation des « processus d'élaboration collégiale de la décision et de construction pluri-professionnelle des modalités de l'action » propres à décrire « une gouvernance partenariale ». La question des « appuis institutionnels » [« équipements réflexifs » institués] est posée dans la description que Sandrine Nicourd fait des différents types d'engagements des salariés et des bénévoles impliqués dans trois configurations de relations entre associations et action publique (conformité, contestation, indépendance) parfois concrètement mêlées sur le terrain. Les idéaux-types qu'elle propose relèvent de ce souci théorique très simmelien de pluraliser les « formes » qui président à l'ordonnement des relations sociales. Au delà des différentes logiques, l'engagement militant est vu ici aussi à la fois comme une expertise informant l'organisation du travail et un mode de gestion des contraintes de l'Action Publique (à l'exemple de la légitimité construite venant influencer sur l'octroi de subventions).

« Ce que l'ordre social doit à l'exercice de la force et du pouvoir » (Nicolas Dodier)³⁰

Faisant retour sur les rapports de force et de domination qu'il ne s'agit donc pas de négliger, Gilles Frigoli dans sa discussion, en donnant un cadre plus général aux articulations décrites jusque là, questionne l'agir local en partenariat dans ce qu'il dit des transformations de l'investissement de l'Etat dans le traitement de la question sociale : « “la gouvernance partenariale” est devenue la voie légitime d'élaboration des solutions à mettre en œuvre face à des problèmes dont la définition est [...] à produire localement. A la liberté de construire un ordre local (territorial, organisationnel, situationnel) de prise en charge de la vulnérabilité sociale, s'adjoindrait alors un risque important qui serait de voir se mettre en place, exprimé par des inégalités de traitement des questions sociales, une sorte de “justice locale” ».

Michel Chauvière, en clôture du colloque, prolonge cette perspective de sociologie critique à l'endroit du traitement de la question sociale mais au niveau global de la « fabrique du droit »³¹ dans les ministères. Il analyse ainsi si le « droit des usagers » peut être investi du vocable du progrès social et de cette vision de l'humanisation des rapports entre bénéficiaires des actes éducatifs et de soins et professionnels. Lecture qui est faite par certains de la loi 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale à partir des logiques de coproduction du service, des rhétoriques du respect et de la bientraitance, dans une vision hégélienne du progrès de la raison dans l'histoire. Or pour Michel Chauvière il n'en est rien. Il faudrait évidemment analyser longuement les conceptions plurielles de la dignité humaine qui sont ainsi inscrites dans le ou plutôt les droits. Mais la proposition de Michel Chauvière, que l'on retrouvera pour plus de développement dans son livre *Trop de gestion tue le social*³², est de lire

³⁰ Nicolas Dodier, « L'espace et le mouvement du sens critique », *Annales, histoire et sciences sociales*, vol. 60, p. 27. Cité dans Jean-Louis Genard et Fabrizio Cantelli, « Êtres capables et compétents : lecture anthropologique et pistes pragmatiques », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 27 avril 2008, URL : <http://sociologies.revues.org/index1943.html>.

³¹ Bruno Latour, *La fabrique du droit, une ethnographie du conseil d'Etat*, La découverte, 2004.

³² Michel Chauvière, *Trop de gestion tue le social*, La Découverte, 2007.

notamment la rhétorique de « l'égalité des chances » comme une régression vers un « droit d'accès » aux biens publics sans garantie réelle de jouissance, contre le « droit inaliénable à l'assistance » forgé durant la III^e République. Dans la conférence de clôture il fait de la loi Borloo de 2005 la fin de ce « moment de l'utilisateur »³³ :

« La loi de 2005 dite de programmation de la cohésion sociale, la question de l'utilisateur a clairement basculé vers le client. Cette loi, dite aussi loi Borloo, crée surtout un marché de l'aide à la personne et les contentieux renvoient désormais au Code de la consommation oubliant la loi 2002-2. C'est bien un changement de paradigme, prouvant que les politiques de l'utilisateur n'étaient pas si ancrées que cela, qu'elles n'étaient peut-être après tout que des transitions. »

Les communications de la séquence de l'aide à domicile (Annie Dussuet, Ghislaine Doniol-Shaw et Emmanuelle Lada), basées sur le témoignage des praticiens, décrivent l'effectivité de l'écrasement par la rationalité gestionnaire, de la rationalité pratique des professionnels.

« Dans le contexte actuel où, d'une part, la figure émergente du client est mise au centre de la prestation, qui tend à être définie par la notion de relation de service en lieu et place de la relation d'aide jusqu'ici dominante et où, d'autre part, la qualité de l'offre de services est évaluée par la satisfaction d'une demande (profane), au moment où elle s'exprime, on peut se demander si les stratégies élaborées par les salariées en vue de maintenir l'autonomie des personnes dépendantes pourront encore trouver place. » (Ghislaine Doniol-Shaw et Emmanuelle Lada)

Il importe de ce fait de se pencher sur la « contre-productivité » de protocoles imposés aux praticiens sans consultation suffisante ni prise en compte des logiques d'action, qui rendent l'activité de service à la fois possible et conforme à sa mission priorisant le respect de l'individu pris en charge. Chez Gilles Bourlot, la mise en évidence dans le champ de la psychologie clinique du « côté relatif et construit des grilles d'évaluation » attire l'attention sur la réduction opérée lorsqu'on lit des symptômes à partir d'une vision purement médicale en recherche de « signes », laissant de côté la subjectivité du patient.

La présence de l'utilisateur, malade, handicapé ou démuné, comme tiers – objet des missions éducatives ou de soins ou sujet auquel s'adresse une pratique –, pose la question de « l'expérience d'autrui » dans le savoir réflexif des professionnels. Ainsi Delphine Odier Guedj rapporte, à travers son travail d'observation des relations d'enseignants et d'enfants autistes dans une classe spécialisée, comment la méthode TEACH utilisée conduit à axer les échanges sur la normalisation des comportements, sans permettre la co-construction de savoirs par des interactions langagières spontanées. Or dans le cas des difficultés majeures que présentent les enfants autistes pour communiquer « ce sont les indices “non usuels” verbaux ou non verbaux (gestes mimiques) que doivent apprendre à construire conjointement les enfants et les enseignants ». C'est sous la forme d'un « engagement » vis-à-vis du discours de l'autre quel que soit son niveau d'élaboration que sont convoquées chez le professionnel à la fois technicité et responsabilité pour autrui, mal identifié par la pédagogie TEACH en vigueur.

Matthieu Hely analyse, dans le cadre de la transposition en droit français de la directive européenne sur les services sociaux d'intérêt général (SSIG), comment le bénévolat et le salariat du secteur associatif viennent incarner des formes alternatives de service d'intérêt général. Alternative au service public traditionnel représenté par le

³³ Cette notion de « moment de l'utilisateur » est à rapprocher d'autres formules rencontrées durant le colloque, celle déjà présentée de l'intégration de la « voix des acteurs faibles », ou d'un « tournant citoyen ».

fonctionnaire et l'intérêt général fondé dans la différence de « statut » fortement « protégé ». Ce mouvement du travail associatif qui cherche à reconnaître l'intérêt général dans le « résultat » produit du travail (l'action sur la réparation/compensation de la vulnérabilité d'autrui) et non le statut spécifique du travailleur, interpelle sur la montée en généralité de la notion « d'utilité sociale », mise au centre de l'activité du secteur associatif, pour plaider la cause de la valeur du lien social « non marchand ».

Céline Maury pointe elle aussi un paradoxe qui peut nous livrer des éléments sur la variabilité des modes selon lesquels on peut saisir l'institution. C'est en effet parce que le bénévolat fonde en partie la légitimité du témoignage de la Mission Médecins du Monde, que l'Association peut être influente et contribuer à soutenir la prise en compte publique de l'extrême précarité. En même temps la réussite concrète, sur le terrain, de cette implication citoyenne participe d'un phénomène de « sectorisation de la misère » qui vient dessiner en creux l'inaboutissement d'une politique sociale couvrant les besoins de tous les publics, en particulier les plus démunis. Entre « la fonction d'alerte » des acteurs (création d'un débat public, d'une attente sociale informée par le plaidoyer), et la forme institutionnelle qui en figurerait ou devrait en figurer le prolongement politique, demeure un espace de possibles marqués par des contradictions fortes.

L'exemple des dossiers sur les publics : comment ne pas faire violence à la personne

C'est justement cet espace des possibles entre le « concernement » et sa reprise institutionnelle que Fabrizio Cantelli analyse dans sa communication sur la dimension politique de la médiation, à partir d'une approche comparative des traitements de la plainte des patients en milieu hospitalier. Nous retrouvons l'hypothèse d'un « équipement » de l'institution par la mobilisation. Deux formes de coordination différentes, « lâche » dans un cas (Belgique) et « travaillée » dans l'autre (Quebec), renvoient à des supports instrumentaux, juridiques et organisationnels qui appareillent diversement l'action publique. Considérant « le tournant citoyen » dans les politiques publiques, Fabrizio Cantelli met en évidence l'intérêt pour une sociologie politique d'étudier au plus près les formes variées selon lesquelles sont travaillées des mouvements d'acteurs et des instrumentations « capacitaires » à des niveaux plus ou moins formalisés. C'est au prix de ces analyses détaillées que peut apparaître « ce qui fait tenir ensemble une politique qui s'honore de considérer le citoyen d'une manière plus digne ». C'est aussi depuis cette « conviction » que Rod Watson fait le lien entre les théories sociologiques qui font droit aux compétences des acteurs³⁴ et la manière de traiter le bénéficiaire de soins sur la base de sa possibilité à participer à la définition des besoins qui sont les siens.

En résumé, la question de l'institution prend dans ces contributions la forme de processus et de dynamiques d'activités où « l'équipement de l'action » est le « véhicule »³⁵ qui nous permet de circuler à travers les échelles d'analyse du niveau local des coordinations au niveau global de la politique publique. Nous pouvons suivre Fabrizio Cantelli pour porter un regard neuf et décentré sur une des notions clefs de la gouvernance contemporaine (et un regard reformulé de sa critique), la

³⁴ Celles indiquées *supra*, p. 6 et l'ethnométhodologie dont l'auteur est un représentant reconnu dans le monde anglo-saxon.

³⁵ François Buton, « Le droit comme véhicule. Portrait sociologique d'un justiciable », in Liora Israël, Guillaume Sacriste, Antoine Vauchez et Laurent Willemez (dir.), *Sur la portée sociale du droit*, Paris, PUF-CURAPP, 2004, pp. 127-144.

notion de standardisation convoquée pour illustrer cette circulation : la « standardisation n'est donc pas synonyme d'un pluralisme réduit, écrasé, mais est compris comme un mouvement, jalonné d'acteurs et d'instruments potentialisant la mise en commun, les formes prises par la coordination ainsi que les conditions (cognitives, techniques, administratives, etc.) assurant un traitement politique » (Texte de Fabrizio Cantelli).

Nous renvoyons à la discussion de Virginie Tournay du texte de Fabrizio Cantelli, mais aussi à son dernier ouvrage qui démontre largement en quoi les institutions doivent leur stabilisation à l'ensemble de ces équipements. Elle défend une thèse centrale, que par l'ethnographie des équipements de l'action, nous pouvons revisiter la partition classique en sociologie des organisations entre société civile/Etat, organisation/environnement, en défendant que l'institution en vient pour l'ethnologue à s'incarner dans un être « sans frontière » par tout un ensemble de prolongements tentaculaires qui viennent unir par la circulation des dossiers notamment tout un agrégat de personnes et de services. L'auteure en scrute l'élaboration, les conditions de possibilités de leur maintien et leur transformation en filant la métaphore de la biologie de bout en bout de l'ouvrage, au présent mais aussi dans l'histoire plus longue des innovations médicales, son thème de recherche de prédilection.

« Hauriou, quant à lui, propose une véritable biologie de la société, ou plus exactement, il pose une sociologie du *vivre-ensemble* où tout agrégat social, depuis la simple relation duale jusqu'à l'institution hiérarchisée, comporte une dynamique propre, une complexité inhérente sans nettes discontinuités avec le reste du social. L'agrégat social est ainsi irréductible à un ensemble de propriétés stabilisées ; il ne peut pas être saisi suivant une focale macroscopique qui donne en photographie une vue apparente et générale d'un mécanisme endogène (bien au contraire) plus nous essayons d'être précis, plus l'institution ressort comme un objet aux ramifications plurielles. Il suffit de suivre le déplacement des formulaires des agences sanitaires dans les établissements de santé, les hôpitaux, les laboratoires de recherche ; on perçoit les va-et-vient permanents de ses circulaires dans différents services ministériels, la profusion de ses messages à destination d'un large public. [...] L'importance des artefacts technologiques dans la formation et la stabilisation des points de jonction entre des acteurs n'appartenant pas aux mêmes collectifs de départ ainsi que la mise en rapport d'acteurs éloignés, concourt à l'élaboration d'un récit commun. »³⁶

François Sicot exemplifie les rapports local/global en s'intéressant à « la mise en œuvre du droit à une scolarité adaptée » à travers les objectifs officiels des coordinations de professionnels devant statuer sur les orientations scolaires (la production du sens des difficultés des élèves dans les collectifs pluridisciplinaires procédant aux orientations scolaires). Ce faisant il met l'accent sur le raisonnement collectif donné à voir dans les échanges langagiers et sur le rôle du dossier comme actant structurant les échanges. Le sens des difficultés rencontrées par les élèves est produit à partir de cet « artefact socio cognitif ». Le dossier constitue un dispositif de jugement au sens où il organise et met en réseau des professionnels, des savoirs, des discours sur une situation, un individu. A partir du dossier « qui fait voir et fait parler » (Gilles Deleuze) et étudiant « le droit en action en train de se dire ou de se faire » dans les opérations conduites par les acteurs en situation, François Sicot ne fait

³⁶ Virginie Tournay, *Vie et mort des agencements sociaux. De l'origine des institutions*, Paris, PUF, 2010. En référence à Maurice Hauriou, *Leçons sur le mouvement social*, Larose, 1899, « Introduction » et p. 294.

pas l'impasse sur la question de l'ensemble institutionnel qui supporte le dispositif collégial.

Conclusion provisoire ... élargir la communauté des acteurs « concernés » et « compétents »

La question générale de « la réflexivité » est porteuse de nouveaux éclairages sur l'équipement sémantique de l'institution. En tant qu'elle est traversée par le souci de la mise en œuvre d'une élaboration commune du sens des actions, qui nous y insistons une nouvelle fois à partir de la notion de « public » défini par John Dewey comme « communauté des enquêteurs compétents »³⁷, « concernés » par un problème, une incertitude et « engagés » dans son « traitement »³⁸. Le public de Dewey rassemblerait tous ceux que nous avons tendance à séparer en catégories étanches d'« usagers », de proche, de famille, d'aidant, de formateur, de chercheur, de gestionnaire, d' élu local... et de s'appuyer alors sur la perspective philosophique de la communauté d'Etienne Balibar³⁹ :

« Elle trouve alors sa vérité dans les situations limites où le plus extérieur, le plus étranger comme tel doit être admis au partage de l'espace public. Ce qui revient à dire que la communauté éprouve alors sa capacité de représenter le commun dans l'inclusion de la plus grande diversité. »

Dans cette mesure l'impact du travail réflexif des collectifs contribue à modifier les politiques associatives et médicales de gouvernement, en ouvrant des espaces de « positionnement » politique. Ce travail réflexif permet de construire des dynamiques entre interprétations des acteurs et réactualisation des intentions de l'action publique. Il nous semble que Michel Chauvière ne dit pas autre chose dans sa conférence de clôture lorsqu'il en appelle à l'analyse du « droit » comme support de l'émancipation :

« On continue à dormir sous les ponts. Mais le droit, en raison de sa nature conventionnelle et de sa position en surplomb, est plus qu'une argumentation ordinaire, il est surtout l'un des moteurs du pouvoir d'agir des personnes et des groupements. »

Considérations morales de l'action et renouveau de la *critique* : pour une « sociologie morale du *concernement* »

« Les organisations du secteur social ne peuvent faire l'économie d'un contrôle de leur capacité à dominer leurs usagers, à la fois parce que leur mission repose généralement sur un principe de solidarité, excluant la domination d'autrui, et parce que, dans le cadre d'un Etat de droit, le devoir de respecter les libertés fondamentales de chacun s'impose à tous. »
(David Alves)

David Alves met en évidence dans sa contribution le soubassement symbolique des formes de régulations permettant la cohésion interne d'un établissement : en sa qualité d'association, ce soubassement symbolique est l'objet commun des intervenants et des usagers. S'y rattacher, s'en soucier – même de façon variable – implique de

³⁷ John Dewey, *Le public et ses problèmes*, Poche, Folio essai, 2010.

³⁸ Merci à Bertrand Ravon de nous avoir interpellé sur le lien entre notre intention de remplacer la dénomination de l'utilisateur par celle de public, avec l'usage de cette notion par la philosophie pragmatiste. Ce remplacement d'utilisateur par « public » se fait également en accord avec l'usage miné, dépeint dans ce colloque par Michel Chauvière, de la notion « d'utilisateur ».

³⁹ Etienne Balibar, « Une citoyenneté sans communauté », in Etienne Balibar (dir.), *Nous citoyens d'Europe ? Les frontières, l'Etat, le peuple*, La Découverte, 2001.

reconnaître des principes de fonctionnement fondés sur la maîtrise des formes d'asymétrie entre intervenant et usager. Dans la mesure où cette orientation conjointe vers l'objet associatif permet à chacun de faire valoir son point de vue, ce partage apparaît comme gage possible du « respect minimal du plus petit que soi » (David Alves).

Cette proposition n'a rien d'une profession de foi et nous souhaitons l'élargir à la notion pragmatiste « d'épreuves » durant lesquelles les acteurs déploient leurs compétences morales devant l'incertitude de l'engagement dans « l'action en train de se faire ». Prendre au sérieux cette logique « du contrôle de la capacité à dominer les usagers », c'est d'abord relever qu'elle nous enjoint à considérer la visée normative du social dans ses déclinaisons morales qui, nous en faisons l'hypothèse, agit comme une contrainte endogène à l'action. Elle n'appelle pas au retour vers une sociologie morale au sens d'une *grammaire* juridique de l'action en surplomb, qu'il s'agirait d'appliquer simplement sur le mode d'une *instruction* formelle, entraînant sanction en cas de violation à l'image des normes juridiques. Le mode d'opérationnalité de ces normes ne relève pas de la modalité « suivre une règle » mais bien de « l'agir en conformité », c'est-à-dire quand nous « agissons comme il convient en respectant un standard usuel de conduite reconnu publiquement »⁴⁰.

Mais la charge morale qui caractérise ce genre d'épreuve ne peut non plus être réduite à n'importe quel type d'agir en conformité, car l'engagement ici se fait envers ce que l'on doit à autrui, et spécifie dans le cadre des institutions sociales et de soins ce que l'on doit à la personne en position de fragilité, dans l'asymétrie des relations entre un pourvoyeur de *care* et un receveur de *care*⁴¹. Quand il s'agit d'agir contre la souffrance et la vulnérabilité sociale⁴², nous sommes renvoyés à ce que Bertrand Ravon, Emmanuel Renault et Christian Laval appellent dans leur communication « le souci » ou le sentiment d'être « affecté », ou à ce que Virginie Tournay nomme le caractère « sensible » de l'enquête à mener sur la manière dont les collectifs de travail définissent l'objet⁴³ qui occupe leur attention, leur réflexion et la façon avec laquelle ils cheminent pour y répondre.

« Les professionnels doivent parvenir à constituer une grille de lecture collective pour décrire une expérience sensible individuelle et ancrer cette grille dans un dispositif de délibération collective. » (Virginie Tournay)

L'enquêteur en sciences sociales prend ainsi acte de la valeur impérieuse pour les praticiens, quant à la *justesse* et la *justice* de ce qu'ils font, ce que nous somme tentés de résumer par la formule d'une « sociologie morale du *concernement* »⁴⁴. En activant

⁴⁰ Albert Ogien et Louis Quéré, « Normes », dans *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Paris, Ellipses, 2005.

⁴¹ Nous renvoyons à la discussion par Guillaume le Blanc de la philosophie de Paul Ricoeur sur la relation d'implication mutuelle entre les fragilités et les capacités. Guillaume Le Blanc, *L'invisibilité sociale*, Puf, Pratiques théoriques, chapitre III. Les incapacités, 2009.

⁴² Souffrance et vulnérabilité sociale sont des termes qui font débat dans leur usage en sciences sociales, ce débat n'a pas été directement abordé dans ce colloque. Nous renvoyons à deux ouvrages pour en prendre la mesure : Emmanuel Renault, *La souffrance sociale, philosophie, psychologie et politique*, La Découverte, 2008. Alain Ehrenberg, *La société du malaise*, Paris, Odile Jacob, 2010.

⁴³ Nous renvoyons à l'ouvrage de Bernard Conein qui a travaillé le différentiel de l'attention et de l'orientation cognitive entre reconnaître un objet naturel et reconnaître un objet attentionnel et social (une personne), également au texte d'Axel Honneth sur l'invisibilité. Bernard Conein, *Les sens sociaux Trois essais de sociologie cognitive*, Collection études sociologiques Economica, 2005. Axel Honneth, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la "reconnaissance" », *Réseaux*, n° 129-130, 2005/1.

⁴⁴ Le *concernement* en termes psychiatriques est ce glissement où le patient se pense au centre de tous les regards et toutes les attentions jusqu'au délire de persécution. Moment pathologique de l'entrée dans la psychose identifié par Henri Grivois : *Le fou et le mouvement du monde*, Paris, 1995. Voir

davantage les considérations affectives et morales de l'usage qu'en fait Philippe Brunet. Il s'agit de mettre au cœur de l'investigation sociologique, comment les acteurs mettent en pratique leur sens de ce qu'ils doivent à autrui. Le sens de ce qu'ils doivent à autrui depuis la norme morale de la *responsabilité pour autrui* dans ses déclinaisons intersubjectives et dans les relations asymétriques institutionnelles, incarnées dans les missions d'intervention contre la vulnérabilité sociale⁴⁵.

Démontrer la contribution des émotions à la résolution des « épreuves de professionnalité » est une première entrée choisie par les communicants pour investir l'ethnographie morale du « concernement ». C'est le dénominateur commun aux textes d'Eve Gardien sur la rééducation des personnes en situation de poly handicap, d'Eric Pilote pour nous sensibiliser à une « éthique du recevoir » de l'aide d'un travailleur social lorsque l'on a sombré dans l'alcoolisme chronique, de José Resende et Alexandre Martins sur la montée des exigences de prise en compte de la souffrance des proches et des malades en soins palliatifs, d'Aurélié Damamme sur la réhabilitation du « *care* parental » par l'action publique des associations de parents d'enfants autiste. Les textes de Jean Frédéric Dumont, de Roland Coenen sur la centralité des émotions dans la relation éducative, ou encore le travail sur la « capacitation » dans les auto-écoles associatives, analysé par Marie Carcassonne et Laurence Serval, attentive davantage aux potentialités d'une personne qu'à sa faillibilité, relèvent également de ces mêmes déplacements de la recherche vers ce que peut l'émotion pour résoudre les incertitudes de l'action sociale ou de soin.

Trois communications décrivent le travail des maraudes et associations intervenant dans la démarche de l'aller vers les personnes sans domicile stable (SDS) qui tentent plus ou moins provisoirement un accommodement d'avec l'horizon de ne plus avoir un « habité » à soi, du fait de la survie dans la rue⁴⁶ (Edouard Gardella, Chloé Mondémé et Carole Gayet). L'ethnographie de cette norme morale du « concernement » est là aussi l'enjeu de l'enquête.

La communication de Chloé Mondeme sur les maraudes du Samu Social analyse « comment est manipulé [le] langage ordinaire et routinier, et comment il affecte tout à la fois l'accomplissement du travail social, la prise en charge sur le terrain, et de manière plus globale, l'ordre social – conçu en terme de lien – en train de se constituer ». Elle privilégie une analyse des micro-procédés d'ajustement pour évaluer en situation s'il convient ou non d'intervenir en scrutant les « postures » qui indiquent l'état de santé critique ou la « disponibilité à l'échange » de la personne SDS. L'auteure montre notamment que le processus qui consiste à suspendre les signes langagiers de la ratification mutuelle, signes qui attestent de la reconnaissance de la commune humanité de la personne, malgré l'asymétrie de la relation, doit clairement

également Pierre-Henri Castel, entrée « concernement », in *Grand dictionnaire de la philosophie*, Paris, Larousse/CNRS, 2003.

⁴⁵ Nous n'avons pas la possibilité dans cette introduction de nous étendre sur les ressorts théoriques d'une sociologie morale de la responsabilité, des chercheurs au conseil scientifique de ce colloque l'ont placé au cœur de leur réflexion, comme Jean-Louis Génard autour de l'ouvrage sur la « grammaire de la responsabilité », ou Marcel Henaff qui travaille sur la reconnaissance mutuelle et la réciprocité au cœur du paradigme de l'anthropologie du don. Nous renvoyons également au texte de Luca Pattaroni sur le « geste moral ». Jean Louis Génard, *La grammaire de la responsabilité*, Édition du Cerf, 1999 ; Marcel Henaff, *Le prix de la vérité, le don l'argent, la philosophie*, le Seuil, la couleur des idées, 2002. Luca Pattaroni, « Le geste moral. Perspective sociologique sur les modalités du vivre ensemble », *Carnet de bord*, n° 2, pp. 67-77, 2001.

⁴⁶ Marc Breviglieri, « L'horizon de ne plus habiter et l'absence du maintien de soi en public », in Daniel Cefai, Isaac Joseph (dir.), *L'héritage du pragmatisme, conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, édition de l'Aube, Colloque de Cerisy, 2002.

se justifier. Par exemple en se rendant compte que la personne ne parle pas les langues maîtrisées par les intervenants. Ils sautent donc alors la phase de ratification de la commune humanité matérialisée dans l'échange langagier, pour le maintenir dans les gestes de sollicitude (tenir la main, soutenir la personne pour se lever...).

Edouard Gardella analyse toute la richesse de l'acte éducatif en train de se faire à l'appui d'une sociologie des rythmes et des temporalités plurielles (le temps des praticiens de terrain n'est pas celui des décideurs politiques). Il montre comment il est impossible de réduire le travail de maraude à un simple geste médical de diagnostic de l'état sanitaire d'une personne, ou à un travail concerté avec les pouvoirs publics, pour déplacer la personne de la rue vers un toit, en hébergement collectif ou en logement autonome. Ne pas considérer comme décent le vivre à la rue est une chose, le processus qui mène au sortir de la rue nécessite quant à lui de construire une relation basée sur le consentement (quand il est possible) de travailler la reconstruction biographique de la personne et ses possibilités réelles d'insertion face aux exigences lourdes de « l'être autonome » que fait peser la société sur l'usage fonctionnel d'un logement⁴⁷ ou les conditions de possibilités d'un maintien dans l'emploi.

La notion de « concernement » est directement employée dans le texte de Carole Gayet, qui analyse par une sociologie en « clef de don » (Philippe Chaniel) le rapport différentiel entre le SDS et le passant ordinaire de la rue, médiatisé par le don d'argent (ou son absence), et la relation qui se noue entre l'intervenant social et le SDS. Cette seconde relation est alors médiatisée par l'institution qui emploie l'intervenant et qui pose un cadrage de l'intervention. Ce cadrage produit un contrôle du don de soi, par une définition précise de l'aide que l'intervenant est en mesure d'offrir et qui n'est pas jugée sans commune mesure avec les besoins identifiés de la personne, sans pour autant se réduire à des besoins matériels comme le décrit très bien l'auteure. Le cadrage de la relation de face à face, étant alors ce qui manque au *quidam* pour pouvoir répondre au « trouble » suscité par la mendicité. Carole Gayet prend alors à rebours l'intuition première qui consisterait à analyser le passant ordinaire qui ne donne jamais la pièce comme une absence de générosité. C'est au contraire pour l'auteur la manifestation d'un concernement qui ne trouve pas prise avec les réalités affectives et matérielles de l'étendue abyssale des gestes à déployer, des combats politiques à mener, pour diminuer l'asymétrie entre le *quidam* et le SDS.

« L'affirmation d'un principe général tel qu'"il faudrait faire quelque chose" s'avère insuffisante et impuissante, car incomplète : il manque la définition satisfaisante du "quelque chose" à réaliser. C'est cette difficulté et ses implications qu'il faut éclairer. » (Carole Gayet)

Les considérations morales de l'action : un matériel ethnographique pour « localiser » les rapports sociaux de types agonistiques

Ce n'est donc pas la domination, le pouvoir sur autrui, l'assujettissement et tous ces opérateurs d'une sociologie *agonistique* du social que les communications du colloque mettent nécessairement en avant pour analyser les politiques sociales et de soins dans leurs réponses à la « question sociale et sanitaire ». Il s'agit pour elles de ne pas en faire des contraintes endogènes à l'action mais davantage des produits (non systématiques) résultant des dilemmes moraux affrontés par les acteurs.

⁴⁷ Marc Breviglieri, « La décence du logement et le monde habité : une enquête sur la position du travailleur social dans les remous affectifs de la visite à domicile », in Michel Peroni, Jacques Roux (dir.), *Sensibiliser, la sociologie dans le vif du monde*, Éditions de l'aube, 2006, pp. 90-104.

« Postuler que les situations de domination ne sont pas systématiques mais qu'elles ne prennent sens que par rapport à d'autres situations qui ne sont pas, ou qui sont moins, soumises à la contrainte et à la domination. [...] L'enquête pragmatique porte ainsi une grande attention à la réflexivité et au jugement moral des acteurs, condition *sine qua non* pour comprendre positivement le sens qu'ils donnent à ce qu'ils font. »⁴⁸ (Edouard Gardella)

Les approches que l'on qualifiera de « classiques » du travail social et de soin forgées dans les années 1950-1980 sont en France fédérées autour des travaux sur la « gouvernementalité », « l'assujettissement » et la « relation de pouvoir » de Michel Foucault, et les travaux sur la « domination et violence symbolique » de Pierre Bourdieu pour ne citer que ces deux figures tutélaires françaises en philosophie et en sociologie. Aux Etats-Unis ce sont les sociologies de la déviance et du stigmaté⁴⁹ qu'il faut convoquer en parallèle. Approches françaises et américaines que l'on a trop rapidement fait d'opposer dans les enseignements à l'université. Elles se rejoignent ici sur la manière d'analyser le rôle des institutions dans la qualification (au sens de dénomination) et le traitement du public accueilli dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Ces philosophies et sociologies font une connexion directe entre institution et domination et analysent principalement voire uniquement le travail des institutions comme une « entreprise morale » de réprobation/répression de la déviance, ou une « structure d'encadrement » des précaires.

De nombreuses communications du colloque privilégient davantage une orientation simmellienne qui consiste à pluraliser les « formes » qui structurent la sociabilité humaine⁵⁰, une inspiration deweytienne qui porte l'attention vers « l'expérimentation » et « l'enquête », et une posture sur le potentiel de « créativité » de l'action empruntée à Hans Joas⁵¹. L'entrée par les « épreuves de professionnalités » proposée par Bertrand Ravon, Emmanuel Renault et Christian Laval relance ainsi la critique sociale et les prises sur l'indétermination de l'action à mener, en définissant des « arènes publiques » pour enquêter sur ce qu'il est *juste* et *bon* de faire.

« Je parlerai plus volontiers d'épreuves de professionnalité ce qui permet, en suivant le professionnel en exercice (mais en exercice incertain), de dessiner la trajectoire qui part de l'affection (débordements de l'action, atteintes à l'exercice du métier, mise en évidence de l'impuissance à agir) et qui peut trouver des « issues » négatives (épuisement, désengagement, indifférence) ou des issues positives (*i.e.* une capacité à faire face). » (Bertrand Ravon)

« Un souci mis en commun. C'est dans un mouvement d'interrogations partagées, liées aux problèmes posés par la vulnérabilité psychosociale de masse que la prise en charge psychiatrique se repositionne dans une problématique du souci de santé mentale. » (Christian Laval, Emmanuel Renault)

A suivre les différentes communications du colloque nous cheminons dans l'investigation minutieuse d'une ethnographie des jugements moraux en situation, une démarche qui assigne à l'enquête la tâche de suivre le cheminement des collectifs de

⁴⁸ Cyril Lemieux, *Le devoir et la grâce*, Paris, Economica, 2009, « Études sociologiques ».

⁴⁹ Howard Becker, *Outsiders, Etude de sociologie de la déviance*, Ed. Métailié, 1963 (édition originale). Erving Goffman, *Stigmaté, Les usages sociaux des handicaps*, Éditions de Minuit, collection « Sens Commun », Prentice-Hall, 1963 (édition originale).

⁵⁰ Le conflit est une forme de relation, au même titre que la confiance peut caractériser davantage d'autres collectifs. Albert Ogien, Louis Quéré, *Les moments de la confiance, connaissances, affects et engagements*, Economica, 2006.

⁵¹ Hans Joas, *La créativité de l'agir*, Paris, Cerf, 1999.

travail dans la (tentative) de résolution des épreuves morales qui émergent des impasses et incertitudes rencontrées dans le cours de l'action.

Nous pouvons monter en généralité pour tout intervenant dans les politiques sociales et de soin la proposition de David Alves, de visibiliser dans les pratiques d'accueil des publics, en première instance, des postures de « distanciations », dans un « principe de gestion » et un « principe de [bonne] mesure ». Il s'agit alors de délimiter les missions d'intervention, du fait d'une spécialisation des services, doublée très souvent d'une grande séquentialisation des parcours de prise en charge⁵² selon les conditions vécues par les publics.

Ce principe de distanciation est en tension permanente avec le principe de « rapprochement » et d'ouverture à l'autre, que David Alves analyse à travers la « mise en confiance », « l'empathie » et le devoir de « protection ». L'auteur décrit la résolution de ce dilemme moral par les praticiens en contenant le plus possible le registre de la « distanciation » au seul principe de ne pas se laisser « engorger ». Ils sont ainsi amenés, dans le cadre des activités d'un Centre Social, à se fixer des critères de recevabilité de la demande laissant donc à d'autres acteurs le soin d'intervenir auprès des personnes qui vivent seules (sans problématique de parentalité) ou ce qui n'ont pas une domiciliation dans le quartier du centre social.

Après avoir étudié une forme de « domination » lorsque la visée pratique des acteurs n'est pas reconnue et intégrée dans les équipements de gouvernance, nous n'y revenons pas, on peut ainsi localiser un autre registre de la domination sur les publics vulnérables, dans la façon dont les acteurs des politiques publiques du social et du soin peuvent laisser sans solution ces publics, aux marges des politiques sociales ou dans leurs zones interstitielles. Philippe Warin par ses travaux sur le développement du non recours au droit montre en conclusion du colloque comment le choix politique d'augmenter le ticket modérateur entraîne l'augmentation du non recours au soin en développant des pratiques consuméristes, et donc un choix de placer l'argent ailleurs.

Pour autant la majorité des communications du colloque « déplacent »⁵³, pour reprendre la formulation d'Anni Borzeix, la problématique de la « domination » pour ethnographier « l'activation » du « concernement » par la fonction d'alerte des pouvoirs publics que portent les acteurs éducatifs et du soin, ou tout simplement la pratique en « train de se faire » telle qu'elle se donne à voir intégrant le « concernement » dans une version plus « passive » que nous avons qualifié plus haut de norme morale interne à l'action⁵⁴. Nous renvoyons aux communications sur le

⁵² Le dispositif de signalement étant un des pivots majeurs de cette séquentialisation de la prise en charge par l'investigation sur l'intensité d'une vulnérabilité ou d'une violence subie. Nous renvoyons au texte de Marc Breviglieri déjà cité qui décrit comment le dispositif de signalement formate une certaine réponse aux épreuves traversées par l'individu souffrant : il active en cas de placement en dehors du foyer familial un double processus d'arrachement de l'individu à son cadre de vie (« l'habité ») et de circulation de la personne dans le dispositif global de l'aide social : mobilisant des juges, des services d'éducation spécialisée d'action sociale en milieu ouvert/naturel, des assistantes sociales de secteur pour une enquête sociale et/ou un suivi régulier, des structures d'accueil en internat... Marc Breviglieri, « La décence du logement et le monde habité : une enquête sur la position du travailleur social dans les remous affectifs de la visite à domicile », in Michel Peroni, Jacques Roux (dir.), *Sensibiliser, la sociologie dans le vif du monde*, Éditions de l'aube, 2006, pp. 90-104.

⁵³ « Cette démarche d'enquête empirique repose sur une même interrogation, qui joue un rôle aussi central que le prisme de la domination : que « fait » ou que « fabrique », dans ces situations, le langage « en acte » et non que « dit » ou que « désigne-t-il » ? (Anni Borzeix).

⁵⁴ « Ces postures à partir desquelles découlent aussi bien les engagements visibles, c'est-à-dire mobilisés publiquement, que ceux qui sont en attente peuvent être saisis par la notion de concernement [...] Elle est une posture disponible pour l'action collective. Bien qu'elle s'apparente à une posture de non-engagement, elle n'est pas désengagée car, en ce cas, elle signerait la fin de toute

travail de maraude, à la manière dont la problématique de l'errance des jeunes est travaillée par les acteurs de la prévention spécialisée (Pascal le Rest), au souci de l'accès aux soins des non-nationaux (Celine Maury), au « souci public » pour la santé mentale (Christian Laval, Emmanuel Renault), au travail pédagogique des médecins généralistes pour expliquer les pathologies à leurs patients (Pascale Vergely) ou encore au « brouillage des frontières entre des concepts et catégories parfois traditionnellement opposés tels que santé et soin, soin et santé publique, ou encore soin et prévention » qui montre que « tout a de l'importance » malgré la spécialité pratiquée dans le panel large enquêté par Lise Monneraud, auprès des professionnels de santé ou de sa régulation.

Et la liste pourrait encore continuer...

En guise de conclusion : coprésence et extension du « concernement » au-delà de la relation intersubjective

On a vu que les considérations émotionnelles/affectives comprises dans les notions employées avec récurrences dans les communications de ce colloque de « sollicitude », « attachement », « souci », « sensibilité », « attention », sont plus qu'un « sentiment moral » partagé par les seuls familles et proches des publics de l'action sociale et de soin (objet des communications de Natalia La Valle et d'Aurélié Damamme sur le « *care* parental »). Les sentiments/émotions entrent bien en jeu dans « l'action en train de se faire » déployée par les professionnels de « l'aller vers » ou « des guichets »⁵⁵ au plus près des publics, nous n'y revenons pas une nouvelle fois. Nous avons évité l'emploi du terme « d'usager » et lui préférons celui de « public » (au sens de destinataire/bénéficiaire de l'acte éducatif ou de soin), qui nous paraît en effet moins « miné » (la conférence de clôture) ou qui nécessite un long détour sur ses implicites pour en justifier un usage à peu près contrôlé (par une anthropologie historique du (des) droit(s) et de l'acte de légiférer conjugué au pluriel)⁵⁶. Ce choix du terme « public » a été aussi investi d'une intention philosophique, nous reliant à la démarche « d'enquête » et à la définition de la « démocratie » dans l'œuvre de John Dewey.

Livrons à votre réflexion la question posée par Joel Candau lors de l'intervention de Patricia Paperman dans un des séminaires⁵⁷ du laboratoire à l'initiative de ce

disponibilité. [...] Le nier limiterait l'appréhension du sens de l'engagement aux seules situations organisées et donc à le confondre avec le terrain visible de son effectuation. L'affirmer ouvre sur une dichotomie instable car on pressent que l'engagement ne dit justement pas tout du sens de l'engagement. Il peut exister des situations [...] où l'individu demeure dans une posture de passivité vigilante ». Philippe Brunet, « De l'usage raisonné de la notion de « concernement » : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire », *Natures, sciences, sociétés*, 2008, vol. 16, n° 4, pp. 317-325

⁵⁵ Nous renvoyons pour la problématique de l'accueil au guichet qui n'est pas traité dans ce colloque aux recherches de Jean-Marc Weller sur l'accueil du public dans les caisses d'allocations familiales. Voir également son travail dans les associations de lutte contre le sida. Jean-Marc Weller, *L'État au guichet, Sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des services publics*, Sociologie économique, Desclée De Brouwer, 1999. Jean-Marc Weller, « L'inventivité militante, le sida et les nouveaux traitements, Histoire d'un centre d'accueil de personnes touchées par le VIH », *Sciences Sociales et Santé*, vol. 21, n° 3, 2003.

⁵⁶ Citons en référence l'ouvrage déjà classique d'Alain Supiot, *Homo juridicus, essai sur la fonction anthropologique du droit*, Point (poche) 2009.

⁵⁷ Point de vue féministe sur la communauté, le 22 février 2007, Séminaire du LASMIC 2006-2007, communauté réelle, communauté virtuelle, document non publié.

colloque, le LASMIC : « “L’éthique du *care*”⁵⁸ exige-t-elle une coprésence avec l’expression de la souffrance sociale et affective, pour rester “authentique” ? » Cette question qui nous semble centrale dans les débats actuels sur les « éthiques du *care* » comme « politique » dont Patricia Paperman et Bernard Conein se font ici l’écho, nous permet de faire retour sur le parcours initié depuis les considérations épistémiques (en sociologie de la connaissance) en introduction de notre propos.

La réponse de Luca Pattaroni⁵⁹ d’un « *care* » qui « émousse son éthique » quand il est institutionnalisé peut être retraduite dans l’objet d’étude de ce colloque : les tensions qui traversent les questions de l’éthique et de la gouvernance pour l’action sociale et de soin. Objet que l’on ne peut réduire à une impossible conciliation, sans alternative, ce fut en tous les cas la voie principale choisie pour nos propos introductifs à ce colloque. Certaines communications nous éclairent ainsi en s’inscrivant dans une sociologie critique de la domination, sur l’effet d’écrasement par la rationalité « gestionnaire » lorsque celle-ci brise la chaîne⁶⁰ du « concernement » sur la vulnérabilité sociale, qui va des publics accueillis par les travailleurs sociaux jusqu’aux arènes politiques des ministères pour ne plus pouvoir intégrer la perspective des « acteurs faibles », mais imposer sa propre perspective. Perspective propre à l’institution que Luca Pattaroni définit par la visée atrophiée du lien moral entre les individus, sur le seul objectif d’autonomisation/responsabilisation individuelle des publics. Nous avons vu les ravages d’une telle lecture avec les analyses d’Edouard Gardella ou d’Eve Gardien notamment. De nombreux chercheurs y compris dans ce colloque renvoient aussi à la poursuite réductrice de la performance et de la rentabilité des services au détriment d’une réflexion collective démocratique sur les moyens à mettre précisément en œuvre pour agir en conformité avec les « normes de bienveillance » (entre autres).

La réponse de Jean-Louis Génard fait l’hypothèse d’un « concernement » étendu et vivace des peuples autour « d’une anthropologie de la souffrance », de la « fragilité » et de la « vulnérabilité sociale ». Il en montre l’acuité par l’émergence des soins palliatifs dans les sociétés occidentales et dans l’aide humanitaire, pour son pendant dans les sociétés en voie de développement. Il y a donc bien une conscience politique globale de nos gouvernants face à la détresse d’autrui, mais celle-ci n’est pas sans ambiguïté, et sans rapports de pouvoir : « ces deux extrêmes où se jouent, parallèlement, les questions de la prise en charge de la souffrance, ou encore de la survie dans la dignité, autour desquels se mobilisent des enjeux éthiques... révèlent de manière criante les inégalités insupportables que traduit ici le rapport à la santé, à la vie et à la mort » (Jean-Louis Génard).

Ainsi, pour répondre à partir d’une posture pragmatique, afin d’ouvrir les possibles, un des constats que nous rappellerons avec Erwan Lemener est que « le mode d’emploi d’un objet (qui n’est au reste pas toujours donné) n’est jamais la

⁵⁸ Que l’on reformulera et limitera à ce qui nous a intéressé jusqu’ici : le « souci » pour la vulnérabilité.

⁵⁹ Luca Pattaroni, « Le *care* est-il institutionnalisable ? Quand la “politique du *care*” émousse son éthique », in Patricia Paperman, Sandra Laugier (dir.), *Le souci des autres - éthique et politique du care* EHESS, Collection Raisons Pratiques, 2006, pp. 177-200.

⁶⁰ En miroir à tonalité « pessimiste » du sens qu’Alexis de Tocqueville donne à la « chaîne brisée » qui unissait le Roi et ses Sujets lorsque par la « conversion » à l’idéal démocratique une transformation du lien moral s’opère entre le peuple et ses gouvernants par l’effet de la promulgation de la 1^{re} République (Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Folio-Histoire, 1986, 1^{re} édition 1836).

description de ses usages concrets »⁶¹. Nous avons ainsi proposé deux notions, celle de « concernement » et celle « d'équipement réflexif » de l'action, pour comprendre comment la voie de la conciliation entre éthique et gouvernance nous semble possible.

A partir de ces concepts rappelons que le souci pour la vulnérabilité englobe alors la vulnérabilité de l'autrui « plus petit que soi » pour reprendre la belle formule de David Alves (celle du public), qui, si elle n'est pas entendue/prise en compte à tous les niveaux de l'action jusqu'à sa régulation, se double d'une vulnérabilité de l'aidant, du proche comme du professionnel, qui « s'épuise » alors à la tâche (les discussions et communications de Carole Gayet et de Bertrand Ravon). Mais l'entrée par le regard pragmatique opère une conversion d'importance à ce point précis, en analysant l'institution à partir des « équipements réflexifs de l'action » et de la chaîne du « concernement » autour des considérations morales de l'action (le souci pour la vulnérabilité). Il s'agit pour nous de sortir du registre de l'usure et de l'handicapologie des publics et des professionnels : l'invitation pour les chercheurs et tous les professionnels qui y sont confrontés (dans les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail - CHSCT, notamment) à catégoriser l'acte de travail comme quelque chose qui « s'épuise » ne nous semble pas faire le tour de la question. Cette chose qui « s'épuise » postulerait une sorte d'affaiblissement du « capital d'énergie voué au travail » qui se logerait dans les personnes.

Nous appelons alors davantage à une perspective qui n'arrête pas « l'enquête » sur les dysfonctionnements, au seul registre de la « faute professionnelle » (se logeant dans la personne comme désajustement des compétences requises)⁶² ou à l'étendard de l'opposition du « travail prescrit » face au « travail réel », le plus souvent, sans analyser dans le détail du cours de l'action le pouvoir réel de prescription du droit que l'on surestime alors bien vite (Erwan Le Mener). La notion d'« épreuves de professionnalité » invite justement à ne pas arrêter l'enquête qui passe, il nous semble, dans l'objectif de défendre/étendre les conditions de possibilité de production coopérative des connaissances sur l'acte éducatif et de soin (nos propos introductifs à l'appui des analyses de Bernard Conein et d'Helen Longino). Ces conditions nécessitent une extension de la communauté des personnes « concernées » et « engagées » indépendamment des différences statutaires et donc de la fonction sociale occupée que ce soit l'accueil au plus près des publics dans la proximité avec la souffrance et la vulnérabilité, comme des cadres et des gestionnaires, jusqu'aux arènes politiques des plus hautes instances.

« En ce sens et plutôt que céder à l'analyse classique des processus de désinstitutionnalisation, je préfère me centrer sur une sociologie des dynamiques d'étayage ou de reconfiguration des institutions en crise. L'enjeu est de repérer les alternatives, les bricolages, et toutes les formes

⁶¹ Pour une analyse d'une « évaluation interne » en train de se faire dans un service de prévention spécialisée nous renvoyons à Francis Milliasseau, Julien Tardif, « La coopération en démarche continue d'amélioration de la qualité dans un service de prévention spécialisée : quand gestionnaires, cadres et travailleurs sociaux s'engagent pour définir conjointement le travail socio-éducatif », *Actes du 2^e Spring Institute international de Fès Le travail social à l'épreuve des coopérations ouvertes et des coopérations fermées : enjeux théoriques et perspectives pratiques, du 10 au 16 mai 2010*, ROYAUME DU MAROC Université Sidi Mohammed Ben Abdellah Fès Faculté des lettres et des sciences humaines, En collaboration avec l'école de travail social de l'Université de Moncton (Canada), le laboratoire de sociologie et anthropologie Mémoire identité et cognition sociale LASMIC (France).

⁶² Sur ces questions : Jean-Marc Weller, « Stress relationnel et distance au public. De la relation de service à la relation d'aide », *Sociologie du Travail*, 2002, n° 1, vol. 44. Francis Chateaufort, *La faute professionnelle. Une sociologie des conflits de responsabilité*, Paris, Métailié, 1991. Nicolas Dodier, « Causes et mises en causes. Innovations sociotechniques et jugement moral face aux accidents du travail », *Revue française de Sociologie*, XXXV, 1994, pp. 251-258.

d'aménagement qui travaillent à rendre l'action publique encore possible... » Bertrand Ravon, conférence inaugurale.

AKRICH Madeleine, CALLON Michel, LATOUR Bruno, *Sociologie de la traduction, textes fondateurs*, presses de l'École des Mines de Paris, coll. Sciences sociales, 2006.

BALIBAR Etienne, « Une citoyenneté sans communauté », in Etienne Balibar (dir.), *Nous citoyens d'Europe ? Les frontières, l'Etat, le peuple*, La Découverte, 2001.

BECKER Howard, *Outsiders, Etude de sociologie de la déviance*, Ed. Métailié, 1963 (édition originale).

BLESIN Laurence, « De l'affect à l'engagement. Une lecture pragmatiste du courage », *Dissensus*, n° 2, revue de philosophie politique de l'université de Liège, 2009.

BLESIN Laurence, LOUTE Alain, « Nouvelles vulnérabilités, nouvelles formes d'engagement, critiques sociales et intelligence collective, bibliothèque de philosophie sociale et politique », europhilosophie édition, 2010, <http://www.europhilosophie-editions.eu/fr/spip.php?article22>

BOLTANSKI Luc, *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Gallimard, Collection Folio essais, 2007, 1^{re} édition, 1993.

BOLTANSKI Luc, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, 2009.

BOUVIER Alban, CONEIN Bernard, *L'épistémologie sociale, une théorie sociale de la connaissance*, Edition de l'EHESS, Raisons pratiques n° 17, 2007

BREVIGLIERI Marc, « L'horizon de ne plus habiter et l'absence du maintien de soi en public », in Cefai Daniel, Joseph Isaac (dir.), *L'héritage du pragmatisme, conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Édition de l'Aube, Colloque de Cerisy, 2002.

BREVIGLIERI Marc, « La décence du logement et le monde habité : une enquête sur la position du travailleur social dans les remous affectifs de la visite à domicile », in Peroni Michel, Roux Jacques (dir.), *Sensibiliser, la sociologie dans le vif du monde*, Éditions de l'aube, 2006, pp. 90-104.

BRUNET Philippe, « De l'usage raisonné de la notion de "concernement" : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire », *Natures, sciences, sociétés*, 2008, vol. 16, n° 4, pp. 317-325.

BUTON François, « Le droit comme véhicule. Portrait sociologique d'un justiciable », in Israël Liora, Sacriste Guillaume, Vauchez Antoine et Willemez Laurent (dir.), *Sur la portée sociale du droit*, Paris, PUF-CURAPP, 2004, pp. 127-144.

CANTELLI Fabrizio, GENARD Jean-Louis (dir.), *Action publique et subjectivité*, collection droit et société Maison des sciences de l'homme LGDJ, n° 46, 2007.

CANTELLI Fabrizio, ROCA I ESCODA Marta, STAVO-DEBAUGE Joan, PATTARONI Luca, *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*, Editions Peter Lang, 2009, p. 13.

CASTEL Pierre-Henri, entrée « concernement », in *Grand dictionnaire de la philosophie*, Paris, Larousse/CNRS, 2003.

CEFAÏ Daniel, *La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques*, Réseaux, 75, pp. 43-66, 1996.

CEFAÏ Daniel, *Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelles pistes pour une approche pragmatiste ?*, in CEFAÏ Daniel, Joseph Isaac, (éd.), *L'Héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2002, pp. 51-82.

CHATEAUREYNAUD Francis, *La faute professionnelle. Une sociologie des conflits de responsabilité*, Paris, Métailié, 1991.

CHAUVIÈRE Michel, *Trop de gestion tue le social*, La Découverte, 2007.

COLLECTIF, *Expertise et société civile*, Séminaire organisé par le Centre de Philosophie du Droit (ULB) et le Réseau « interdisciplinarité et société » (CReSPO et SIEJ- FUSL), dans le cadre de leurs recherches communes sur la société civile, le 16 octobre 2003 à l'Université Libre de Bruxelles sur *Les figures et les lieux de l'expertise*, en ligne : www.philodroit.be/IMG/rtf/expertise.rtf.

COLLECTIF, « Travail social quelle recherche ? », *Actualités sociales hebdomadaires*, 2 Avril 2010, n° 2653.

COMETTI Jean-Pierre, *Qu'est-ce que le pragmatisme ?*, Gallimard, Col. folio essais, 2010.

CONEIN Bernard, « Nommer les groupes, appartenance et cognition sociale », *Sociologie et cognition sociale*, Presses Universitaires de Provence, pp. 81-102, 2005.

CONEIN Bernard, *Les sens sociaux Trois essais de sociologie cognitive*, Collection études sociologiques Economica, 2005.

DE GAULEJAC Vincent, ROCHE Pierre, HANIQUE Fabienne, *Sociologie clinique, enjeux théoriques et méthodologiques*, Toulouse, Érès, 2007.

DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, Poche, Folio essai, 2010.

DODIER Nicolas, « L'espace et le mouvement du sens critique », *Annales, histoire et sciences sociales*, vol. 60, 2005/1.

DODIER Nicolas, « Causes et mises en causes. Innovations sociotechniques et jugement moral face aux accidents du travail », *Revue française de Sociologie*, XXXV, 1994.

EHRENBERG Alain, *La société du malaise*, Paris, Odile Jacob, 2010.

GENARD Jean-Louis, *La grammaire de la responsabilité*, Édition du Cerf, 1999.

GENARD Jean-Louis et CANTELLI Fabrizio, « Êtres capables et compétents : lecture anthropologique et pistes pragmatiques », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 27 avril 2008, URL : <http://sociologies.revues.org/index1943.html>.

GHADI Véronique, COMPAGNON Claire, *La maltraitance ordinaire dans les établissements de santé, étude sur la base de témoignages*, Rapport pour la Haute Autorité de Santé, 2009. En PDF sur le site de la Haute Autorité de Santé http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_915259/un-etat-des-lieux-fonde-sur-des-temoignages-d-usagers-et-de-professionnels-la-maltraitance-ordinaire-dans-les-etablissements-de-sante-etude-de-claire-compagnon-et-veronique-ghadi.

GOFFMAN Erving, *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Éditions de Minuit, collection Sens Commun, Prentice-Hall 1963 (édition originale).

GRIVOIS Henri, *Le fou et le mouvement du monde*, Paris, 1995.

HENAFF Marcel, *Le prix de la vérité, le don l'argent, la philosophie*, le Seuil (la couleur des idées), 2002.

HONNETH Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la "reconnaissance" », *Réseaux*, n° 129-130, 2005/1.

JOAS Hans, *La créativité de l'agir*, Paris, Cerf, 1999.

JOSEPH Isaac, « Le ressort politique de l'assistance, le moralisme et l'expérience de l'induction morale (À propos de Simmel et de l'ethnographie des SDF) », in collectif, *Trajectoires représentations politiques publiques : les SDF* Articles de recherche, 2003, p. 212.

LABORIER Pascale et TROM Danny, « Introduction », Pascale Laborier et Danny Trom (dir.), *Historicités de l'action publique*, Puf, CURAPP, 2003.

LAFORGUE Denis, « Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines, pluralité, hybridation et fragmentation du travail institutionnel », *Socio-logos*, revue de l'Association Française de Sociologie, n° 4 Varia, 2009.

LATOURET Bruno, *La fabrique du droit, une ethnographie du conseil d'Etat*, La Découverte, 2004.

LAUGIER Sandra et GAUTIER Claude, *L'ordinaire et le politique*, PUF, 2006.

LAUGIER Sandra, OGIEN Albert, *Pourquoi désobéir en démocratie*, La Découverte, 2010.

LE BLANC Guillaume, *Vie ordinaire vie précaire*, Seuil (couleurs des idées), 2007.

LE BLANC Guillaume, *L'invisibilité sociale*, PUF, pratiques théoriques, 2009.

LEGALES Patrick, LASCOURES Pierre, *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, 2005.

LEMIEUX Cyril, *Le devoir et la grâce*, Paris, Economica, 2009, « Études sociologiques ».

LONGINO Helen, *The fate of knowledge*, Princeton University Press, 2002.

MILLIASSEAU Francis, TARDIF Julien, « La coopération en démarche continue d'amélioration de la qualité dans un service de prévention spécialisée : quand gestionnaires, cadres et travailleurs sociaux s'engagent pour définir conjointement le travail socio-éducatif », *Actes du 2^e Spring Institute international de Fès Le travail social à l'épreuve des coopérations ouvertes et des coopérations fermées : enjeux théoriques et perspectives pratiques, du 10 au 16 mai 2010*, ROYAUME DU MAROC Université Sidi Mohammed Ben Abdellah Fès Faculté des lettres et des sciences humaines, En collaboration avec l'école de travail social de l'Université de Moncton (Canada), le laboratoire de sociologie et anthropologie Mémoire identité et cognition sociale LASMIC (France).

ODDONE Yvar, *Redécouvrir l'expérience ouvrière*, Sociales éditions, 1981.

OGIEN Albert, QUERE Louis, « Normes », in *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Ellipses, 2005.

OGIEN Albert, QUERE Louis, *Les moments de la confiance, connaissances, affects et engagements*, Economica, 2006.

PATTARONI Luca, « Le geste moral. Perspective sociologique sur les modalités du vivre ensemble », *Carnet de bord*, n° 2 pp. 67-77, 2001.

PATTARONI Luca, « Le care est-il institutionnalisable ? Quand la "politique du care" émousse son éthique », in Paperman Patricia, Laugier Sandra (dir.), *Le souci des autres - éthique et politique du care* EHESS, Collection Raisons Pratiques, 2006, pp. 177-200.

PAYET Jean-Paul, GIULIANI Frédérique, LAFORGUE Denis, *La voix des acteurs faibles, de l'indignité à la reconnaissance*, presses universitaires de Rennes, coll. Le sens social, 2008. Consulter l'introduction sur le site de l'éditeur <http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=1784>.

RENAULT Emmanuel, *La souffrance sociale, philosophie, psychologie et politique*, la découverte, 2008.

ROTH Camille, « Réseaux épistémiques, formaliser la cognition distribuée », *Sociologie du travail*, janvier 2008.

THEVENOT Laurent, *L'action au pluriel, sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, 2006.

TOURNAY Virginie, *Vie et mort des agencements sociaux. De l'origine des institutions*, Paris, PUF, 2010.

SUPIOT Alain, *Homo juridicus, essai sur la fonction anthropologique du droit*, Point (poche) 2009. TOCQUEVILLE de Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Folio-Histoire, 1986, 1^{re} édition 1836.

WELLER Jean-Marc, *L'État au guichet, Sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des services publics*, Sociologie économique, Desclée De Brouwer, 1999.

WELLER Jean-Marc, « Stress relationnel et distance au public De la relation de service à la relation d'aide », *Sociologie du Travail*, 2002, n° 1, vol. 44.

WELLER Jean-Marc, « L'inventivité militante, le sida et les nouveaux traitements, Histoire d'un centre d'accueil de personnes touchées par le VIH », *Sciences Sociales et Santé*, vol. 21, n° 3, 2003.

ZASK Joëlle, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracés, revue de sciences humaines*, n° 15 pragmatismes, 2008.

Remerciements

Au moment où nous nous apprêtons à rédiger cette page, et à la remercier pour son aide précieuse, nous avons appris avec une profonde émotion le décès de Françoise Tétard, historienne, ce mercredi 29 Septembre 2010. Françoise avait été l'une des premières à nous soutenir dans notre projet de faire de l'histoire du secteur du soin et du travail social un axe du colloque. Et ce depuis sa rencontre à Marseille aux 3èmes journées « Jeunes & sociétés en Europe et autour de la méditerranée » en octobre 2007 où nous commençons à composer le conseil scientifique et le comité de pilotage. Ingénieur d'étude au CNRS (Université Paris 1, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle), Françoise Tétard a participé à faire connaître les politiques de jeunesse dans l'Histoire. Elle a été aussi historienne des mouvements de jeunesse et de l'Education surveillée, champs de recherche auxquels elle a beaucoup apporté par de nombreuses publications et un engagement militant dévoué. Nous gardons en mémoire sa profonde générosité et son aptitude bienveillante à tirer le meilleur de son interlocuteur¹.

Arrivés au terme de ces quatre années de travail sur ce projet, Françoise n'aurait pas aimé que nous manquions finalement de nous réjouir du travail collectif enfin disponible à la lecture. Travail qu'elle a soutenu jusqu'au bout. Nous partageons aujourd'hui le sentiment d'une grande perte affective et intellectuelle avec les historiens Mathias Gardet, Samuel BouSSION, et Alain Vilbrod que Françoise nous a fait connaître et qui ont participé à nos travaux dans une plénière importante du colloque, dédiée à la place de l'histoire dans la construction des réponses sociales et professionnelles aux questions des actes éducatifs et des soins. Le choix du format électronique librement accessible est pour nous l'espoir d'une diffusion plus grande dans les deux communautés que nous voulions réunir, les chercheurs et les professionnels du secteur. A la satisfaction qui nous revient donc d'introduire le lecteur à l'ensemble des communications du colloque « Actes éducatifs et de soin, entre Ethique et Gouvernance » qui s'est tenu à Nice les 4 et 5 juin 2009, se mêle des sentiments de reconnaissance et d'amitié pour tous ceux qui ont rendu possible ces deux journées de rencontres.

Nous remercions tout d'abord, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le Conseil Général des Alpes-Maritimes, la Mairie de Nice, la Mutualité Française des Alpes-Maritimes et la Société Générale, pour leur soutien financier, sans lequel ce projet n'aurait jamais pu voir le jour.

Le LASMIC et l'ADSEA 06, principaux organisateurs, en charge de la recherche de financements ont apporté les ressources nécessaires en termes de rémunérations et de soutien logistique. Nous remercions particulièrement le directeur du LASMIC Joel Candau, Jean-Pierre Zirotti (directeur de thèse de Julien Tardif), Thierry Rosso et Gilles Durrenmath, pour avoir adhéré immédiatement au projet et pour leur soutien et engagement précieux tout du long. Merci également à Julien Cangé de la direction de la recherche de l'Université, pour son suivi du dossier et sa disponibilité. La Direction Générale de l'ADSEA 06, ainsi que les directeurs participant au Comité de Pilotage ont suivi le projet et soutenu sa réalisation pratique. Le personnel de L'ADSEA 06, M. Christian Carlès (pour la réalisation de la plaquette de présentation du colloque), l'atelier PAO de l'ESAT Epis, le secrétariat général du siège de l'ADSEA 06, le service administratif du service de prévention spécialisée et Aziz Boutmedjet pour avoir baladé l'œil numérique dans les coulisses et les scènes. Sans oublier les chauffeurs de plusieurs établissements, les usagers de l'établissement EPIS et son directeur pour le buffet. Ils ont tous apporté leur concours efficace à l'organisation matérielle de l'événement. N'oublions pas l'investissement de nos plus proches parmi les proches, Michel

¹ Pour lire Françoise : Françoise Tétard et Vincent Peyre, *Des éducateurs dans la rue. Histoire de la prévention spécialisée*, La Découverte, 2006 ; et avec Claire Dumas, *Filles de Justice. Du Bon-Pasteur à l'Éducation surveillée (XIX^e-XX^e siècles)*, Beauchesne, ENPJJ, 2009).

Felix pour la caméra, Jean-Claude Tardif et Jacky Siret qui ont parcouru eux aussi le chemin jusqu'à l'aéroport sans compter les allers-retours.

Nous souhaitons remercier très chaleureusement les directeurs ou directeurs adjoints de laboratoires français et francophones qui nous ont fait confiance. Et ce malgré la différence statutaire et de notoriété dans le monde académique entre eux et nous, doctorant ou chercheur indépendant. Nous ouvrirons l'introduction sur ces considérations de déprise avec les reconnaissances uniquement statutaires pour comprendre les enjeux autour de la production de la connaissance. Ils ont guidés nos lectures ces dernières années, regardant le monde depuis une orientation théorique pragmatique, un dialogue renouvelé avec la philosophie morale et politique ou encore depuis des perspectives que l'on qualifiera de « pluralistes » non réduite aux rapports sociaux de type « agonistique ». Ces considérations ouvrent un spectre suffisamment large pour que les trois co-organisateur ou soutiens principaux du projet puissent s'investir à nos côtés sur ce que nous appellerons dans l'introduction une « conversion » du regard sur nos métiers du social et du soin : le Groupe de Sociologie Politique et Morale de l'EHESS Paris, le Groupe de Recherche sur l'Action Publique de l'Université Libre de Bruxelles, la *Revue du Mouvement Anti-utilitariste dans les Sciences Sociales* - MAUSS. Nous sommes redevables à Nicolas Dodier, Jean-Louis Génard, Alain Caillé et Philippe Chaniel (directeur adjoint de l'IRISSO et coorganisateur à ce titre également) ainsi qu'à leurs équipes d'avoir pu donner par leur investissement, la dimension internationale espérée au projet.

Autour des co-organisateur des chercheurs sont venus enrichir encore davantage le comité de pilotage lors des différentes réunions préparatoires en 2008 et 2009 : Franck Lebas, Pascale Molinier, Bertrand Ravon, Fabrizio Cantelli, Virginie Tournay, Marta Roca i Escoda, Anni Borzeix, Jean-Marc Weller, Carole Gayet, Patricia Paperman, Delphine Moreau, Marc Breviglieri et nos collègues du LASMIC et du GREDEG. Nous sommes particulièrement redevables à Bernard Conein d'une présence assidue et néanmoins discrète à nos côtés. Merci à Roland Coenen de nous avoir fait découvrir avec tant de passion et de conviction, la « neuro – éco – systémie » dans nos différents séjours à Bruxelles, et l'usage des travaux en neurosciences des émotions pour militer pour une réforme de la pédagogie des établissements sociaux et médico-sociaux.

Dans les contributeurs numériquement reliés, les discussions avec Luca Pattaroni depuis Lausanne pour analyser les dilemmes moraux à l'œuvre dans les politiques d'action sociale contemporaines raffermirent nos convictions. Nous avons aussi fortement appris de la grande générosité dans l'échange de Marcel Hénaff depuis les Etats-Unis et en Normandie au colloque de Cerisy en juin 2009. Nous étions réunis par Alain Caillé et l'équipe presque au grand complet de la communauté maussienne et de leurs collègues anglais. Ce fut une rencontre humaine et intellectuelle particulièrement riche.

Les recherches développées à Lyon en travail social et de soin (équipes MODYS, ONSMP/ORSPERE, Collège Coopératif Rhône-Alpes) ont aussi fortement contribué à nourrir les échanges durant ce colloque. Bertrand Ravon a été pour nous d'un grand soutien ainsi que Christian Laval, Eve Gardien et Benoît Eyraud, rencontrés à nouveau à Lyon au cours de la préparation de la publication. A quelques centaines de kilomètres en redescendant vers le bleu azur, Philippe Warin fut aussi disponible et sollicitable par poste informatique interposé pour renforcer, avec Virginie Tournay nos réflexions sur l'action publique, forts de leurs travaux au laboratoire de Science Po Grenoble PACTE et à l'ODENORE.

N'oublions pas non plus l'apport essentiel de chercheurs experts du domaine mais avec un regard à la fois éloigné et curieux devant les perspectives rappelées plus haut. Il s'agit de Michel Chauvière, Alain Ehrenberg, Mathieu Hely et nos collègues niçois Isabelle Feroni et Gilles Frigoli.

Nos autres partenaires, la revue *Sociographe*, et l'Observatoire Régional des Métiers ont relayé la diffusion de la tenue du colloque et nous attendons aussi beaucoup de la phase de promotion qui va suivre à leur côté et plus largement. Nous souhaitons enfin dire notre reconnaissance à l'équipe éditoriale de Revel particulièrement à Marie-Luce Rauzy et Richard Marsot et à Claire Gaugain et Sylvie Grenard de la MSH de Nice pour l'accueil chaleureux et très stimulant réservé à notre projet de publication. Nous avons pu vivre avec eux une expérience enthousiasmante de « communauté de savoirs » dans une confiance réciproque jamais démentie.

C'est donc bien une aventure collective qui nous a unis et se poursuivra par d'autres prolongements à venir nous l'espérons, dans l'objectif de poursuivre le travail de valorisation de la recherche sur les terrains de l'action sociale et de soin. Nous pensons ici à nos collègues de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale – AIFRIS, de la Haute Ecole du Travail Social de Genève représentée dans ce colloque par Marc Breviglieri qui venait tout juste d'y être nommé professeur. A Jean Foucart et à la revue *Pensée plurielle*. Nous avons eu le plaisir d'échanger avec eux lors du 2^e congrès de la Société Suisse du travail Social en mars 2010. Merci également à la revue *Tracés* avec laquelle des contacts sont initiés depuis 2009 et poursuivis lors du dernier Salon de la Revue (15, 16 et 17 octobre 2010). Notre collègue de l'université de Genève, Frédérique Giuliani, et ses travaux autour de « la voix de l'acteur faible » nous ont fortement inspirés et motivés (codirigés avec Jean-Paul Payet, Denis Laforgue et Corinne Rostaing). Merci aux sociologues Laurent Mucchielli, Alexandra Bidet, aux philosophes Guillaume le Blanc, Sandra Laugier, Alain Loute et Laurence Blésin. Enfin à Daniel Cefai pour la justesse de ses conseils. Avec toutes et tous des discussions se sont engagées depuis, mais trop tard pour être reproduites dans cet évènement inaugural. C'est donc une invitation difficile à cacher de poursuivre l'action et la réflexion sous la forme associative, peut être, d'une « communauté épistémique » avec les chercheurs, les praticiens, les gestionnaires, que nous appelons de nos vœux...

Catherine Felix & Julien Tardif

Laboratoires et équipes cités

[IRISSO](#) - l'Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales

[GREDEG](#) - Groupe de Recherche en Droit Economie Gestion

[GSPM / EHESS Paris](#) - Groupe de Sociologie Politique et Morale

[GRAP](#) - Groupe de Recherche sur l'Action Publique

[Centre d'histoire sociale du XXe siècle](#)

[Revue du MAUSS](#)